

Partie 3.

Les performances des économies rurales

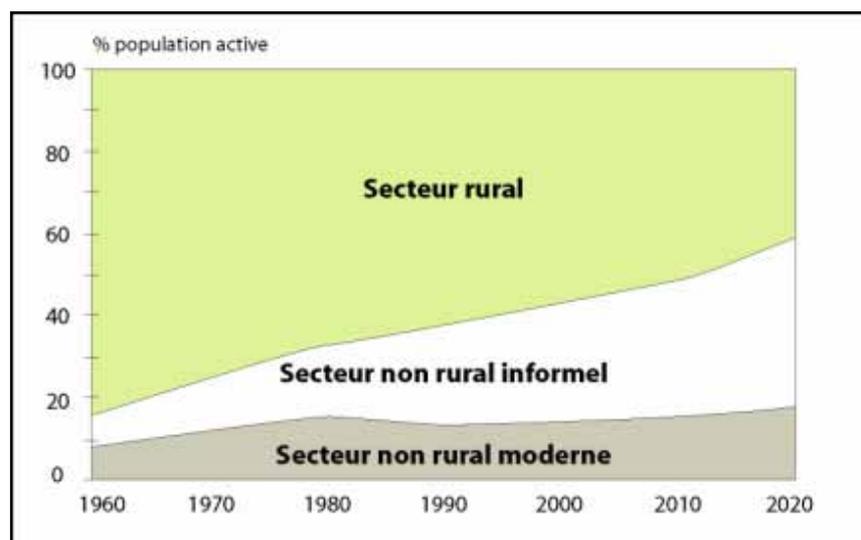
38. Les mutations que l'Afrique de l'Ouest a connues depuis près de quarante ans ont fondamentalement affecté son milieu rural. Du point de vue économique, la ruralité est encore fortement structurée par les activités dites agricoles. L'agriculture au sens large a montré une bonne capacité d'adaptation et de résistance face à l'ouverture des économies de la région et à une population qui augmente rapidement. La prédominance de ce secteur n'a pas encore été contestée au niveau de la gestion du territoire. Cependant, les activités se sont diversifiées bien qu'il soit difficile d'en évaluer les caractéristiques et les dynamiques.

3.1 *Le paysage rural ouest-africain*

a) Une économie ouest-africaine caractérisée par un secteur rural important

39. En 1960, la région ouest-africaine était caractérisée par un secteur agricole prépondérant, vivant encore en îlots, à côté d'une population urbaine marginale. Quarante ans plus tard, les villes ont grandi, se sont connectées entre elles et avec les espaces ruraux. Les actifs du secteur rural toujours plus nombreux ont perdu leur importance au profit notamment de l'informel urbain¹⁸. Assurant encore 30 % du PIB régional, et malgré les disparités qui existent entre les pays sahéliens et les pays côtiers, le secteur rural reste un moteur puissant du développement économique en Afrique de l'Ouest et génère la majeure partie des sources de revenus et des emplois de la population.

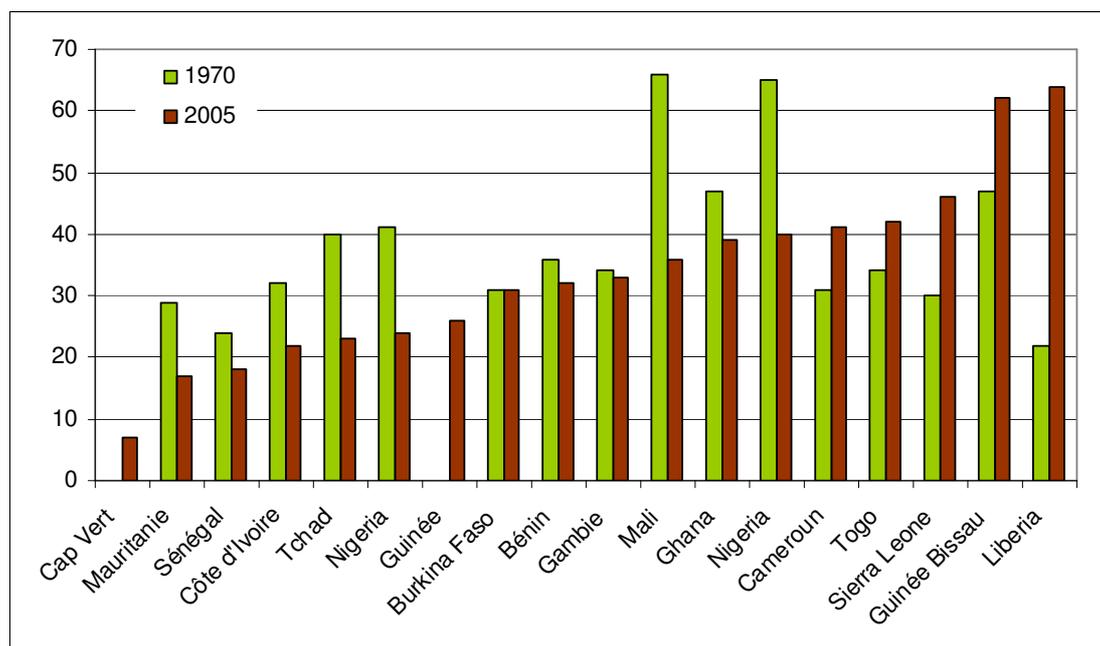
Graphique 6 – Répartition de la population active en Afrique de l'Ouest



Source : CSAO / OCDE (1998)

¹⁸ Club du Sahel (1998) : *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020.*

Graphique 7 – Valeur ajoutée du secteur rural en pourcentage du PIB des pays ouest-africains



Source: Banque Mondiale, World Development Indicators database (2004)

b) Les activités en milieu rural

40. Le monde rural recouvre en réalité un large éventail de secteurs et d'activités. Au niveau agricole, la FAO¹⁹ distingue quatre groupes de systèmes de production fortement imbriqués selon les gradients de latitude avec des dominantes (culture et pastoralisme) ou des degrés divers d'implantation spatiale (dispersé ou concentré). Au sein de ces regroupements, neuf systèmes de production sont dominants en Afrique de l'Ouest (cf. carte 8 et annexe 2). Ils regroupent un grand nombre de familles paysannes et couvrent des espaces larges. Ils peuvent parfois faire l'objet d'une grande hétérogénéité et être décomposés en sous-systèmes plus spécifiques tout en restant emboîtés dans des caractéristiques dominantes (climat, pluviométrie, types de sols, histoire et sociologie, etc.).
41. Ces différences structurent les économies rurales des régions et aussi des pays. Il est aujourd'hui difficile d'obtenir des données désagrégées et harmonisées pour réaliser une telle distinction. Malgré ces limites, on estime que l'agriculture représente plus de la moitié du « PIB agricole » des pays ouest-africains, excepté en Mauritanie où le secteur de l'élevage est prédominant. Ce dernier figure comme le deuxième contributeur du « PIB agricole » de la région, plus particulièrement dans la plupart des pays sahéliens où il contribue pour 30 à 40 % de ce PIB.

¹⁹ FAO, Banque Mondiale (2001) : *Systèmes de production agricole et pauvreté*.

Carte 8 – Les systèmes de production en Afrique de l’Ouest

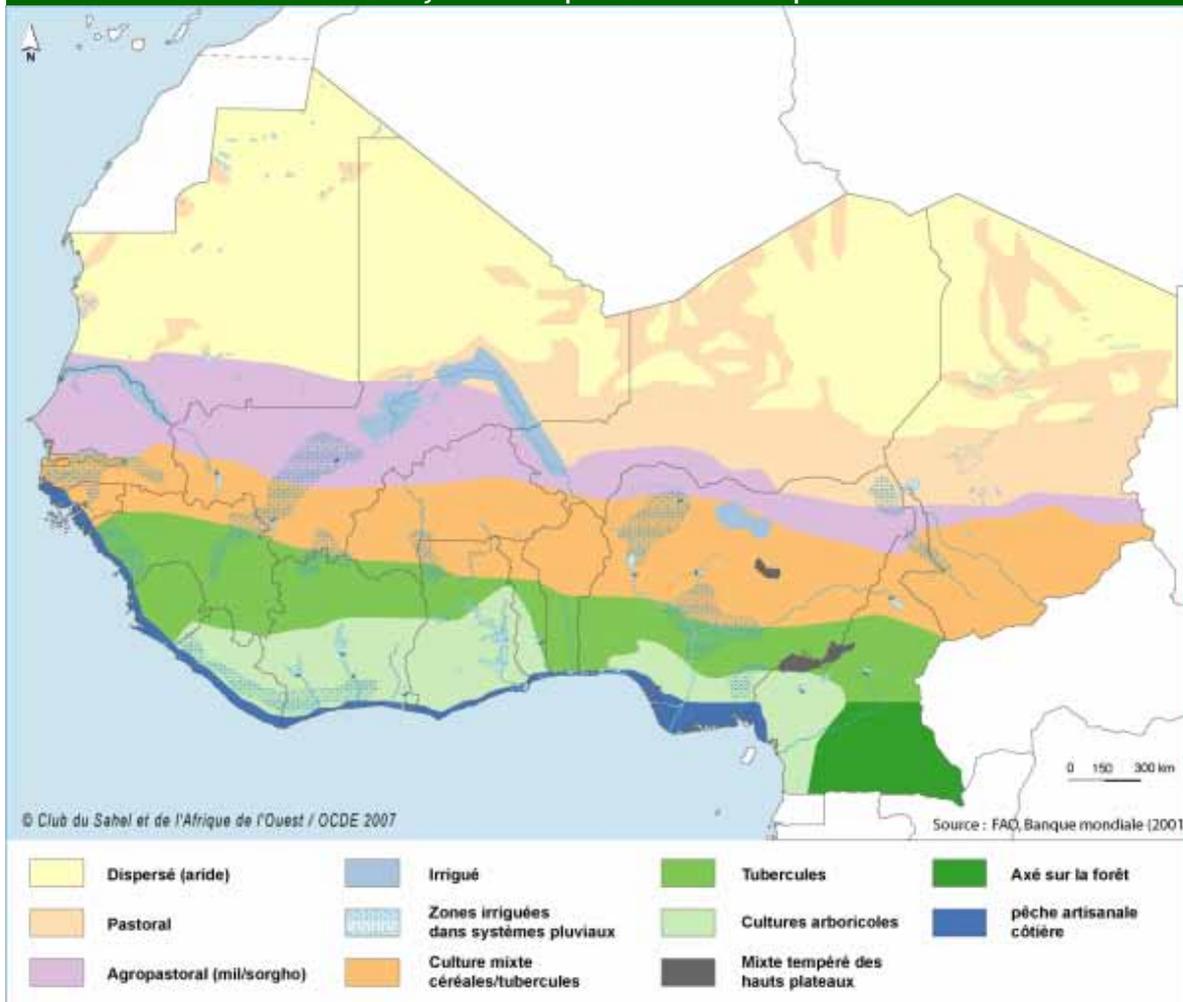


Tableau 2 – Contribution de l’agriculture, de l’élevage, de la forêt et de la pêche au secteur agricole dans quelques pays ouest-africains

	Agriculture	Élevage	Forêts	Pêche	Années
Burkina Faso	55 %	35 %	10 %		2004
Cameroun	76 %	12 %	6 %	6 %	2004
Gambie	68 %	23 %	3 %	6 %	2004
Guinée	95 %	19 %	12 %	4 %	2004
Mali	57 %	28 %	14 %		2004
Mauritanie	20 %	53 %	-	27 %	2005
Niger	56 %	33 %	11 %		2003
Nigeria	84 %	10 %	2 %	5 %	2003
Sénégal	55 %	30 %	5 %	11 %	2003
Tchad	47 %	44 %	-	9 %	2002

Source : FMI Données pays

42. Au-delà de ces secteurs, d’autres types d’activités et de sources de revenus se sont développés en milieu rural. Ces activités touchent à la transformation des produits agricoles, ou à d’autres secteurs productifs tels que les mines, l’artisanat, le commerce, le transport ou le tourisme. Les politiques d’ajustement structurel mises en oeuvre dans les années 1980 sont en partie à l’origine de la transformation de l’environnement productif rural.

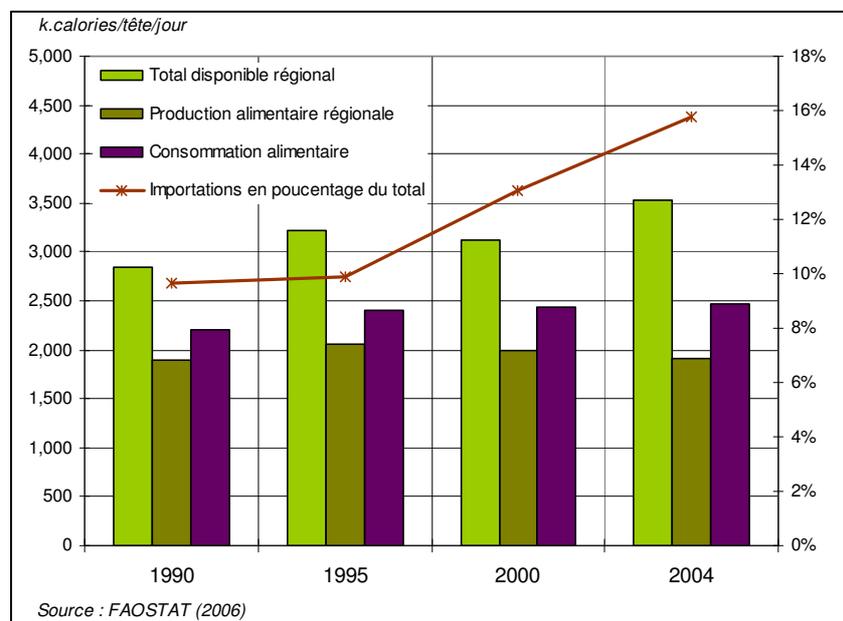
Ainsi, les difficultés d'accès de nombreux ruraux aux services agricoles du fait du désengagement des États et des faibles capacités du secteur privé à prendre la relève, ont-elles contraint certains d'entre eux à des reconversions dans d'autres secteurs économiques non agricoles comme le secteur informel²⁰. Quelle est aujourd'hui la part actuelle des actifs agricoles au sein des ménages ruraux ? Quels sont les autres groupes socio-économiques qui peuvent être distingués ? Quel est leur poids économique respectif ? Ces questions ne peuvent avoir de réponses précises en l'état actuel des connaissances.

3.2 Les performances du « secteur agricole »

a) La production disponible régionale augmente plus vite que la population

43. L'analyse des indices de production et de consommation alimentaires en calories montre que le secteur rural ouest-africain a réussi dans une large mesure à faire face à une population en forte croissance dans les dernières décennies. Des études ont déjà analysé la différence observée entre l'évolution de la demande et la réponse de l'offre alimentaire, considérant ce décalage comme un délai dans la réponse de l'offre. Le délai de la réponse a culminé au début des années 1980 sous l'influence simultanée de la forte croissance urbaine, de conditions climatiques peu favorables, des cours élevés des produits d'exportation encourageant leur développement tandis que l'importation de produits alimentaires était facilitée par l'accumulation d'excédents dans les pays développés, de politiques nationales vivrières peu performantes, etc.²¹. Puis il a diminué à partir des années 1980.

Graphique 8 – Bilan calorique de l'Afrique de l'Ouest (1990 - 2004)



²⁰ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2006) : *Note conceptuelle pour une réflexion régionale sur le devenir du monde rural dans les 20 prochaines années.*

²¹ Snrech Serge (1996) : *État des réflexions sur les transformations de l'agriculture dans le Sahel.*

44. Depuis le début des années 1990, ce décalage semble augmenter à nouveau de manière sensible. Alors que l'offre régionale alimentaire pouvait répondre à la demande alimentaire en moins de cinq ans au début des années 1990, elle semble mettre plus de cinq ans aujourd'hui. Les importations alimentaires sont par conséquent passées de 10 % à 16 % du disponible régional (cf. graphique 8). Cependant, il faut aussi remarquer que la production alimentaire régionale par tête est restée stable au cours des quinze dernières années, la consommation par tête a, quant à elle, fortement augmenté (de 2 200 à près de 2 500 kcal/tête/jour), stimulée par l'amélioration des revenus en particulier urbains.

b) Diversification et intensification de l'agriculture

45. Après la période des indépendances, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont défini des politiques agricoles orientées vers la promotion des filières d'exportation (palmier à huile, café, cacao, coton, arachide, etc.) mises en place à l'époque coloniale afin d'assurer aux pays des rentrées de devises. Mais l'essor des productions vivrières destinées au marché régional s'est vite réalisé au détriment des cultures d'exportation. Cette situation peut être expliquée par les fluctuations des cours sur le marché international, l'augmentation de l'offre en produits vivriers pour le marché régional ou la baisse des investissements publics dans les filières d'exportation (cf. encadré 4). Entre 1960 et 2005, la part en volume des cultures vivrières dans la production agricole est passée de 71 à 78 %. Cet essor touche les cultures céréalières (riz et maïs), les tubercules et les cultures maraîchères et fruitières de même que la filière élevage / lait.

Tableau 3 – Évolution de la production et des rendements des cultures agricoles en Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest	Surfaces cultivées 2005 (Milliers d'ha)	Production 2005 (Milliers de tonnes)	Rendements 2005 T/ha	Taux de croissance annuel (1970/2005)		
				Surfaces cultivées	Production	Rendements
Fruits	3.3	18.5	5.6	1.6 %	2.2 %	0.6 %
Maïs	9.0	10.8	1.2	2.7 %	3.5 %	0.7 %
Mil	15.5	11.9	0.8	1.1 %	2.0 %	1.0 %
Oléagineux	15.7	4.7	0.3	1.4 %	2.0 %	0.6 %
Légumineuse sèche	11.2	4.1	0.4	1.7 %	2.9 %	1.2 %
Riz (Paddy)	6.0	7.9	1.3	3.3 %	3.8 %	0.5 %
Racines et tubercules	12.8	106.0	8.3	2.9 %	3.2 %	0.3 %
Sorgho	13.4	12.6	0.9	1.1 %	2.1 %	1.0 %
Légumes	2.5	14.1	5.6	2.2 %	3.0 %	0.7 %

Source : FAOSTAT (2006)

Encadré 4 — Investissements et agriculture au Sénégal

Depuis 2000, le Sénégal affiche une volonté de promouvoir le développement d'une agriculture d'entreprise qui se substituerait à l'agriculture familiale. La filière arachidière ne bénéficie plus du soutien public qu'elle avait auparavant. Si dans les années 1960 la filière arachide contribuait à 60 % du PIB agricole et 80 % des recettes d'exportation, elle contribue actuellement à 6,5 % du PIB agricole.

A l'inverse, la diversification agricole et le développement de l'agro-alimentaire sont privilégiés. Sans avoir de statistiques précises, il semble que les investissements se limitent à l'agriculture d'entreprise dans la zone péri-urbaine de Dakar, dans le secteur horticole (haricot vert, tomates cerise et mangues) et dans l'élevage intensif (lait et viande). Ces derniers investissements sont réalisés dans la zone des Niayes ou dans la vallée pour le développement de l'industrie de transformation de la tomate.

Parallèlement, les bailleurs de fonds se retirent du financement du développement rural, l'Aide Publique au Développement (APD) restant concentrée sur l'agriculture irriguée, en particulier dans la zone du delta de la vallée du fleuve Sénégal. Les revenus issus de la diaspora, comparables à ceux de l'Aide Publique au Développement, constituent une part essentielle du revenu des ruraux ; mais ils ne sont généralement pas investis dans les activités économiques en milieu rural.

Source : Banque mondiale, ASPRODEB (2007)

46. Cet essor caractérise une diversification agricole, certes encore faible, qui se fonde sur les systèmes de production ouest-africains. Ces derniers reposent essentiellement sur l'agriculture familiale dont les superficies exploitées vont de 3 à 5 hectares en moyenne. On note quelques exceptions comme les plantations d'hévéa au Nigeria et au Liberia, ou celles du palmier à huile dans quelques pays côtiers. Si l'agriculture familiale souffre d'importantes difficultés (approvisionnement en intrants, variabilité climatique, transport et accès au marché, etc.), elle paraît mieux adaptée à gérer les incertitudes qui pèsent sur le marché régional et international, la diversification étant au cœur de la réussite de cette stratégie d'adaptation²².
47. A côté de l'agriculture familiale s'est développé « l'agrobusiness ». Ce dernier fait référence aux exploitations de grande taille orientées vers la commercialisation, utilisant d'importants capitaux et entretenant des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants, de transformation et des circuits de commercialisation. L'industrie de transformation agro-alimentaire est un des aspects de l'agrobusiness. Parfois, les industriels de ce secteur travaillent sous forme contractuelle avec les exploitations paysannes, comme c'est le cas de la filière de production de lait en Mauritanie ou de tomates concentrées dans la vallée du fleuve Sénégal. Des entreprises de transformation de grande envergure du manioc en aliment pour bétail et autres produits industriels dérivés commencent à s'implanter au Ghana et au Nigeria créant ainsi un marché important pour les producteurs et générant de la valeur ajoutée au niveau national. Ces grandes entreprises industrielles travaillent avec les petites exploitations en leur fournissant des intrants à crédit et parfois des conseils²³.

²² Camilla Toulmin and Bara Guèye (2003): *Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farms*.

²³ Hitimana Léonidas (2004) : *La transformation de l'agriculture ouest-africaine : vers de nouveaux partenariats pour l'innovation agricole*.

48. La capacité de l'agriculture familiale à répondre aux dynamiques du marché régional s'articule autour de la commercialisation de produits frais mais de plus en plus transformés. Le manioc est par exemple valorisé par les femmes sous forme d'attiéké ou de gari, préparations devenues de véritables plats nationaux pour les citoyens de Côte d'Ivoire, du Bénin et du Nigeria. En zone soudanienne, on pourrait évoquer la concurrence faite au coton par l'igname, depuis la Côte d'Ivoire septentrionale jusqu'aux plaines de la Bénoué au Cameroun²⁴.
49. La diversification s'est accompagnée d'une intensification agricole encore modeste mais qui devrait se renforcer à l'avenir. Elle se traduit par l'introduction de nouvelles semences, davantage d'intrants, l'utilisation d'animaux pour le fumier et la traction, etc. Comparativement, l'intensification agricole en Afrique de l'Ouest demeure encore relativement faible par rapport aux autres régions du monde : si la consommation d'engrais a été multipliée par 5 entre 1970 et 2000 pour atteindre près de 4 kg/actif agricole, cette utilisation est 10 fois inférieure à la moyenne mondiale (cf. tableau 4).

Tableau 4 – Utilisation d'engrais et de tracteurs dans le monde

	Engrais (kg/actif agricole)		Tracteurs/ 1000 actifs agricoles	
	1970	2000	1970	2000
Afrique	6.1	8.7	1.3	1.2
Asie	8.2	37.1	0.5	4.1
Europe	281.0	362.8	68.6	177.2
Amérique latine et caraïbe	23.7	113.7	5.2	16.3
Amérique du Nord	1430.2	2995.0	513.6	762.0
Afrique de l'Ouest	0.8	3.9	0.1	0.4
Monde	34.7	52.5	8.1	10.5

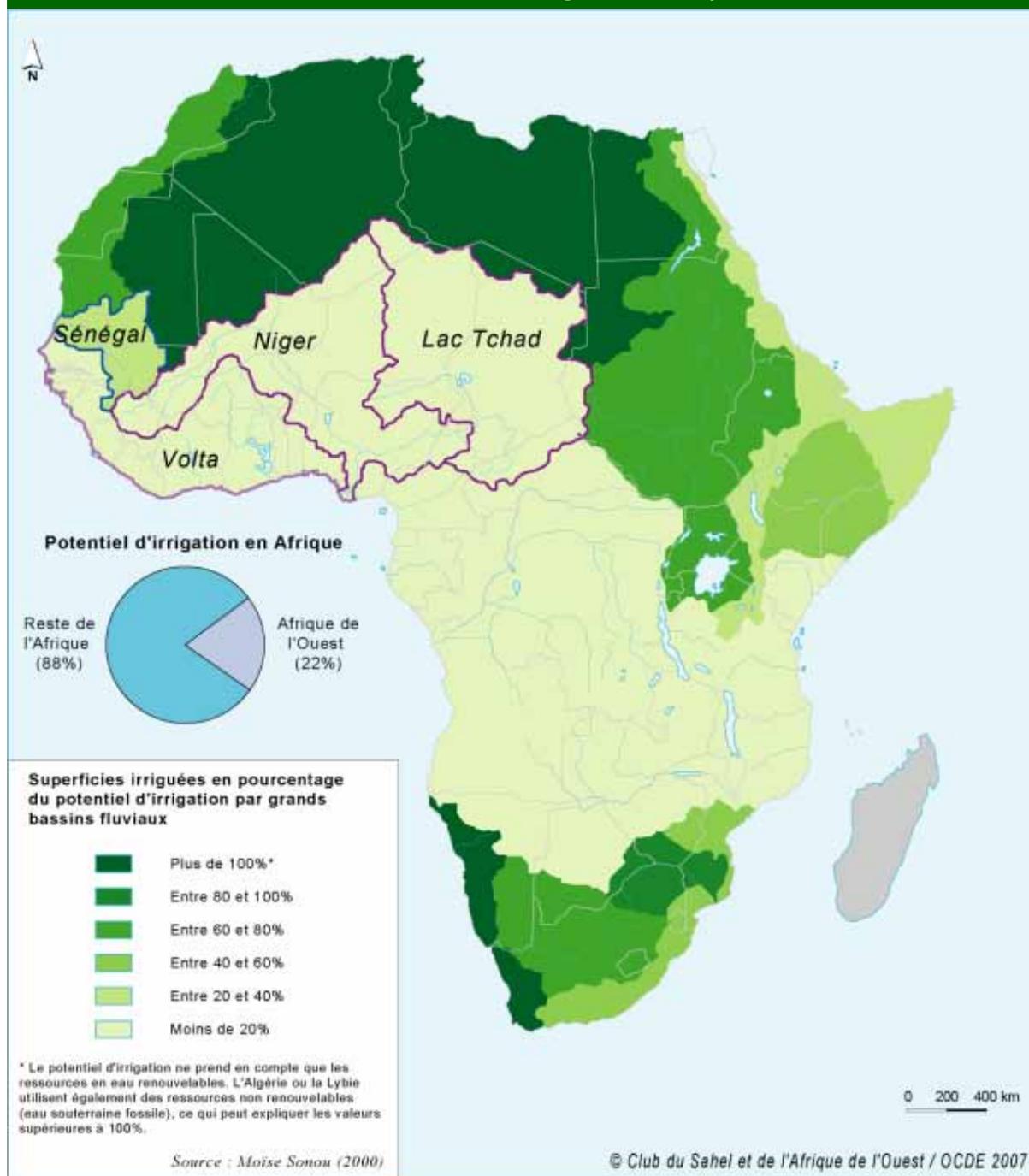
Source : FAOSTAT (2006)

50. Parmi les moyens d'intensification agricole, les gouvernements souhaitent promouvoir une irrigation à plus grande échelle. On peut s'attendre à une intensification des systèmes irrigués avec comme conséquence une meilleure rentabilisation des aménagements hydro-agricoles. Les possibilités de développement des cultures irriguées, de bas-fonds ou de décrue sont importantes. Sur le continent, le potentiel d'irrigation est estimé à plus de 42,5 millions d'hectares, compte tenu du potentiel d'irrigation par bassin et des ressources en eau renouvelables²⁵. L'Afrique de l'Ouest renferme 22 % de ce potentiel à travers notamment quatre grands bassins : le Niger, le Lac Tchad, le Sénégal, la Volta.

²⁴ Péliissier Paul (2000) : *Les interactions rurales – urbaines en Afrique de l'Ouest et du Centre*.

²⁵ Aquastat (2005) : *L'irrigation en Afrique en chiffres*.

Carte 9 – Intensité d'irrigation en Afrique



51. À l'heure actuelle, moins d'un million d'hectares de terres sont effectivement irriguées dans la région, auxquelles il faut ajouter pratiquement autant de terres de bas-fonds ou de décrue. Cela représente encore un faible taux d'utilisation. Seules 8 % des terres irrigables sont effectivement irriguées. A l'avenir, les superficies irriguées ne sont pas appelées à s'étendre de manière considérable. Elles devraient atteindre 1,25 million d'hectares en 2030. En revanche, il est prévu que l'intensité culturale²⁶ connaisse une amélioration significative de 129 % en 1996 à 156 % en 2030 (cf. annexe 4).

²⁶ L'intensité culturale est la surface annuelle cultivée/surface équipée d'un périmètre.

c) Performances et défis de l'élevage

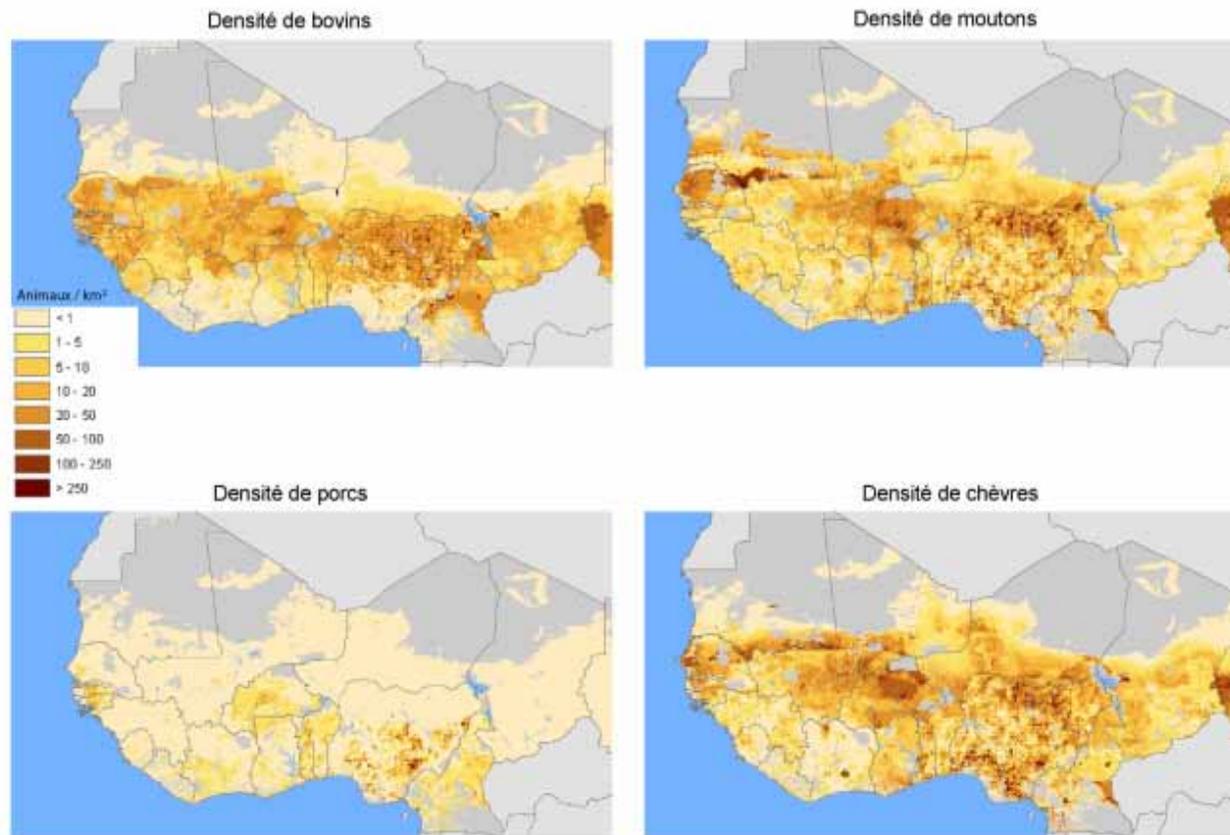
52. Le potentiel pour l'élevage ouest-africain est important et très varié. L'Afrique de l'Ouest compte environ 28 % de bovins, 41 % d'ovins, 40 % de caprins et 20 % de chameaux du continent. D'autres herbivores (camélidés), des animaux à cycle court (porcs, volailles) et plusieurs autres espèces utilisées comme animaux de trait (chevaux, ânes) complètent le stock animal de la région.
53. Quatre systèmes de production de l'élevage existent en Afrique de l'Ouest comme sur le continent : les systèmes pastoraux qui fournissent 60 % de la viande bovine, 40 % de la viande de petits ruminants et 70 % du lait sur le continent africain. Les systèmes agro-pastoraux, en forte progression par rapport aux systèmes pastoraux, sont sédentaires et basés sur la culture de plantes vivrières ou d'exportation. Ils contribuent pour 35 % de la production totale de viande bovine, 20 % de celle de petits ruminants, 35 % de la production de viande de volaille, 40 % de la production de viande de porc, 15 % de la production de lait et 10 % de la production d'œufs. Les systèmes de basse-cour valorisent les sous-produits agricoles ou domestiques où les produits sont quasi-totalement autoconsommés. La contribution de la production de basse-cour a été évaluée à 30 % de la production de viande de petits ruminants, 35 % de la production de viande de volaille, 50 % de la production de viande de porc, 60 % de la production d'œufs. Les systèmes intensifs se développent en zone urbaine et péri-urbaine profitant de la proximité de la demande. Ils concernent surtout l'aviculture (œufs et chair), la porciculture et dans une moindre mesure la production laitière.

Tableau 5 – Effectif et production de l'élevage en Afrique de l'Ouest

Espèces	Millions de têtes 2005		Taux de croissance annuel moyen 1970 – 2005 (%)	
	Afrique de l'Ouest	Afrique sub-saharienne	Afrique de l'Ouest	Afrique sub-saharienne
Bovins	60	218	1,5	1,5
Ovins	73	176	2,8	2
Caprins	88	211	3,2	2,3
Porcins	13	22	4,3	3,8
Poules	0,4	0,8	3,2	2,6
Production animale	Millions de tonnes 2005		Taux de croissance annuel moyen 1970 – 2005 (%)	
	Afrique de l'Ouest	Afrique sub-saharienne	Afrique de l'Ouest	Afrique sub-saharienne
Viande	2,8	7,2	2,6	2,1
Lait	2,7	18	1,6	2,4
Œuf	0,7	1,1	4,2	3,2

Source : Faostat (2006)

Carte 10 – Densité d'animaux en Afrique de l'Ouest



Source : Division de l'élevage, FAO (2006)

54. Au niveau régional, la production animale des pays de l'Afrique de l'Ouest est loin de satisfaire une demande de plus en plus grandissante. Il existe globalement un déficit croissant de l'offre de produits animaux par rapport à la demande régionale, excepté pour la viande de petits ruminants. En outre, l'offre régionale des produits laitiers reste insuffisante et la demande globale est encore couverte par les importations. Si l'excédent de la demande en produits laitiers s'est réduit entre 1980 et 1990 (à environ 1,3 million de tonnes), il enregistre depuis lors une croissance quasi exponentielle. Les projections ne présagent pas une inversion de la tendance et le déficit atteindrait 2,5 millions de tonnes à l'horizon 2015²⁷. A moins que d'importants investissements ne soient réalisés, les importations extrarégionales de lait devraient continuer à combler les faiblesses de la production régionale.

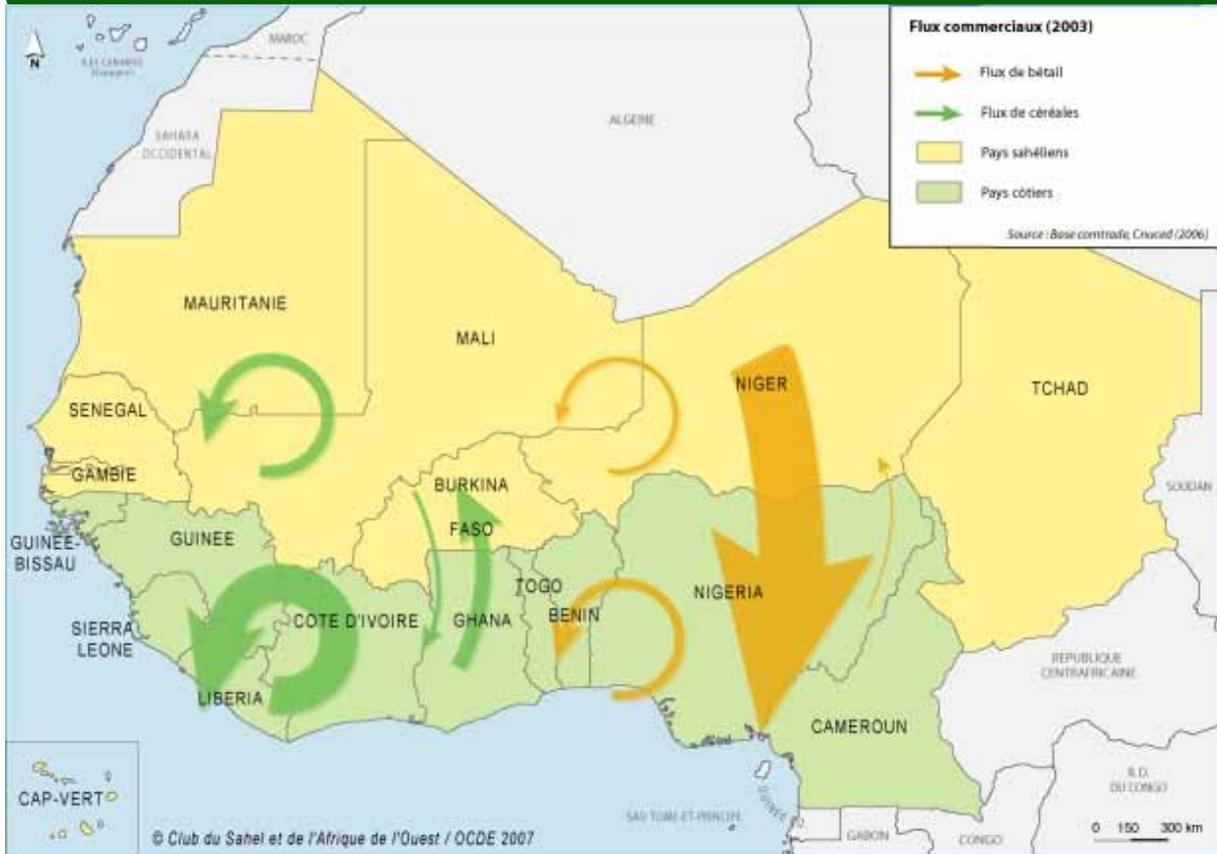
d) Commerce et marchés agricoles

55. Si l'accroissement démographique et l'urbanisation offrent davantage d'opportunités pour la commercialisation des produits agricoles que par le passé, le marché régional agricole demeure animé par la complémentarité des espaces ruraux, le décalage entre l'offre et la demande au niveau sous-régional et l'évolution des politiques nationales et régionales.
56. Les complémentarités est-ouest – entre espaces de plateaux et zones de mangroves – et nord-sud – entre Sahel, savanes et forêts – ont toujours stimulé de nombreux échanges caractéristiques du commerce de longue distance²⁸. Ils continuent de le faire : les couloirs nord-sud sont animés par les flux de céréales et de viande des zones soudano-sahéliennes et sahéliennes vers les villes et les métropoles côtières. Ces échanges se font tant entre pays sahéliens et pays côtiers (cf. carte 11) qu'entre régions d'un même pays.
57. De nombreux courants d'échanges de tubercules, de fruits et légumes, de produits de la forêt relient l'espace soudanais des pays côtiers à leurs métropoles et villes secondaires. Les produits de cueillette suivent généralement la même orientation, comme en témoigne le commerce de l'huile de palme, de Guinée Bissau et de Guinée vers le Mali et le Sénégal (cf. carte 12).
58. Le déficit de la production locale vis-à-vis de la demande est aussi un moteur du commerce régional : c'est le cas de la production de tomates du Bénin ou du Nigeria qui est loin de satisfaire à la demande nationale. Les flux de tomates suivent deux types d'orientation selon les saisons : l'axe Ouest-Est, où la production du Ghana et du Togo est vendue sur les marchés de Cotonou et de Lagos en même temps que les productions pluviales de ces pays ; en contre-saison en revanche, ce sont les tomates du Nord-Nigeria, Nord-Bénin, Nord-Ghana voire du Burkina Faso qui se retrouvent sur les marchés côtiers de Cotonou et de Lagos (cf. carte 13).

²⁷ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (à paraître) : *L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional.*

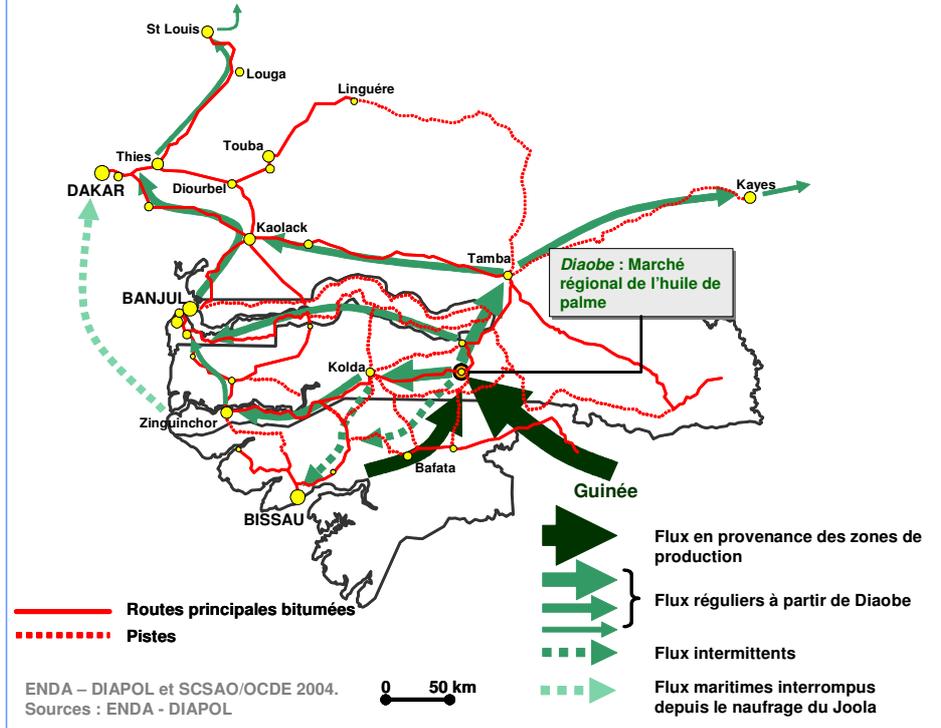
²⁸ Dahou Karim (2003) : *Structure du commerce extérieur et intégration régionale.*

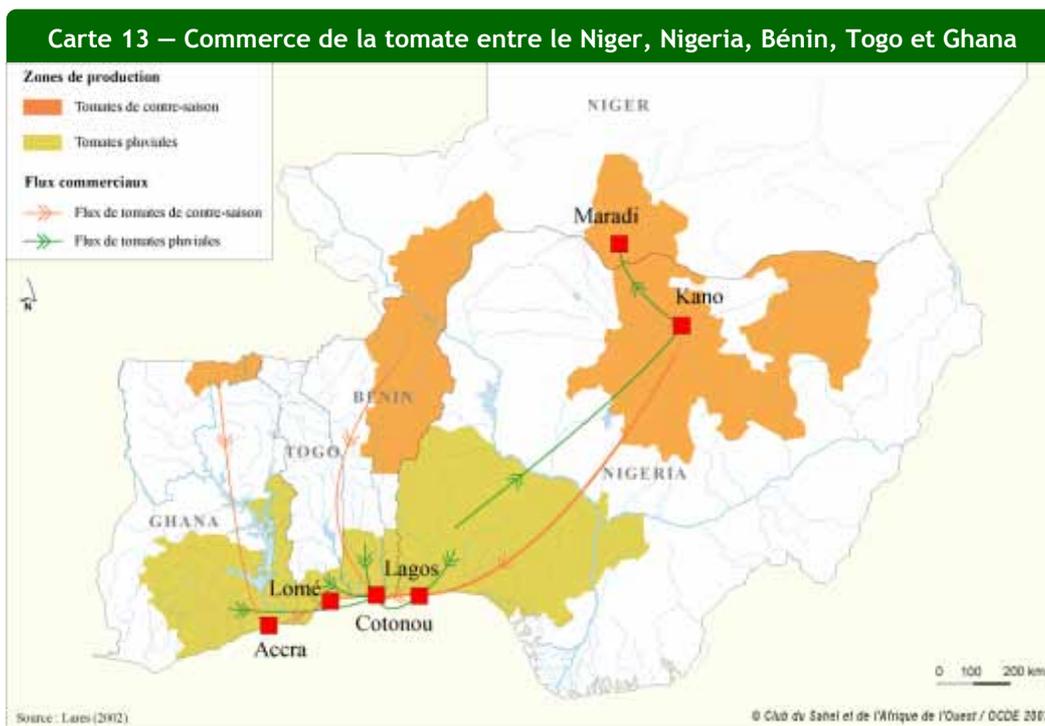
Carte 11 – Commerce régional de céréales et de bétail en Afrique de l'Ouest



Carte 12 – Commerce de l'huile de palme en Sénégalie méridionale

Sénégalie méridionale : commerce de l'huile de palme





59. Les échanges de produits vivriers ont connu un regain de vigueur depuis une vingtaine d'années. Ils ont bénéficié du retrait des États et de l'autonomie croissante des agriculteurs depuis les vagues de libéralisation des économies ouest-africaines, ainsi que de la construction régionale favorisant le développement des échanges au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. A l'intérieur de ces espaces, les produits sont en principe soumis au principe de libre circulation, sans droits de douane ni restrictions quantitatives. Cependant, ils n'auraient pas non plus connu un tel essor s'ils n'avaient pu s'adosser sur des réseaux commerçants anciens et structurés, parfois autour d'un marché des changes informel efficace, et bénéficier de l'évolution des infrastructures de stockage et de transport.
60. A l'inverse, les politiques de libéralisation des échanges commerciaux semblent avoir aggravé les difficultés d'accès des producteurs au marché pour l'écoulement de leurs produits agricoles. Un certain nombre de produits agricoles de la région sont concurrencés par les produits importés, même sur les marchés locaux des villages en milieu rural. Cette situation est particulièrement sensible pour les produits comme le riz, le lait dont les taux de protection commerciale au sein de l'UEMOA sont faibles, et la viande.
61. A l'avenir, l'extension du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA à la CEDEAO, dont la date d'expiration est prévue pour le 31 décembre 2007, devrait modifier la position commerciale des pays de la région qui n'ont pas les mêmes pratiques en matière de barrières tarifaires. Cette extension pourrait en effet constituer un désarmement tarifaire pour un pays protectionniste tel que le Nigeria et à l'inverse un réarmement tarifaire pour un pays très ouvert comme la Gambie (cf. annexe 6).
62. Parallèlement, l'Union européenne et les pays de la CEDEAO ensemble avec la Mauritanie prévoient l'instauration d'une zone de libre-échange dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE). Ceux-ci doivent être conclus avant le 1^{er} janvier 2008, date à laquelle expire la dérogation obtenue de l'OMC qui permet le maintien du régime spécifique

UE-ACP, de façon transitoire. Ces réformes sont porteuses à la fois d'opportunités et de risques pour les pays ouest-africains, notamment leur secteur rural.

**Encadré 5 — Les effets de la dévaluation du FCFA sur les échanges intra-régionaux :
le cas de la filière bovine**

La dévaluation de 50 % du FCFA en 1994 a eu des implications importantes sur le marché agricole ouest-africain. Globalement, elle a eu tendance à favoriser la rentabilité des filières d'exportations ; de leur côté, les filières vouées au marché régional (bétail, céréales, etc.) ont connu des situations mitigées. En revanche, les consommateurs finaux ont vu leur pouvoir d'achat alimentaire s'éroder.

Au début des années 1990, la filière bovine sahélienne était confrontée à une forte concurrence des importations extra-africaines dans les pays côtiers. L'effet attendu de la dévaluation de la monnaie en zone franc était une amélioration de la compétitivité des filières sahéliennes et, partant, une meilleure intégration du marché régional. La dévaluation est intervenue dans un contexte favorable lié à l'allègement des procédures d'exportations des pays sahéliens vers les pays côtiers, et à la baisse des subventions des exportations européennes.

Ainsi, les filières sahéliennes ont-elles connu une amélioration, à court et moyen terme, de leur part de marché dans les pays côtiers, notamment au Ghana et en Côte d'Ivoire. Pour le Mali, les parts de marché à l'exportation sont passées de 23 % à 42 % entre les périodes 1990/93 et 1994/97. Au Burkina Faso, la moyenne est passée de 40 % à 55 %.

Source : Institut du Sahel (1998) : Enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du FCFA.

Yade Mbaye et al (1999) : The Role of Regional Trade in Agricultural Transformation: The Case of West Africa following the Devaluation of the CFA Franc

63. La plupart des travaux et études d'impact s'accordent sur un certain nombre de conclusions : l'ouverture accrue des produits importés de l'Union européenne devrait favoriser les consommateurs à travers une baisse du coût de l'alimentation. Mais cette ouverture accroît la concurrence avec les producteurs locaux. Certaines estimations montrent que les importations extra-régionales d'oignons, de pommes de terre, de viande bovine ou de volaille augmenteraient entre 15 et 20 %²⁹.
64. A l'inverse, l'ouverture du marché européen sera-t-elle bénéfique pour les pays ouest-africains ? Cela n'est pas évident pour deux raisons : d'une part, grâce à l'initiative « Tout Sauf les Armes », les Pays les Moins Avancés (PMA)³⁰ ont déjà accès au marché européen sans droit de douane pour tous les produits sauf ceux faisant l'objet d'un protocole. Seuls la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria, non PMA, pourront effectivement bénéficier d'une éventuelle ouverture. D'autre part, les pays qui exportent des produits agro-alimentaires en Europe doivent répondre à des critères de qualité et de délais qu'ils ne maîtrisent pas encore à l'exception des filières fruits et légumes frais. C'est probablement une opportunité que les pays ouest-africains doivent saisir, avec l'appui de l'Union européenne, pour faire face aux contraintes qualitatives de ce marché voire pour développer d'autres débouchés potentiels vers l'Amérique du Sud ou l'Asie. Cependant, les possibilités d'accès au marché européen pourraient susciter un intérêt croissant de la part d'investisseurs étrangers pour la zone CEDEAO.

²⁹ GRET (2005) : *Impacts de l'Accord de partenariat économique UE – Afrique de l'Ouest*.

³⁰ Parmi les PMA figurent les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

Partie 4.

La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

4.1 Dispersion des revenus, pauvreté et sous-alimentation

65. Le premier des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et du Millénaire pour le développement est de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population pauvre et la proportion de la population qui souffre de la faim. Les progrès accomplis en Afrique de l'Ouest sont mitigés : en 10 ans (de 1990-92 à 2000-2002), la proportion des personnes sous-alimentées dans la population totale est passée de 21 % à 16 % (cf. tableau 9).
66. Cependant, le niveau de pauvreté extrême (proportion de la population vivant avec moins de un dollar par jour, premier indicateur des objectifs du millénaire pour le développement, ODM) reste largement plus élevé en Afrique sub-saharienne que dans les autres régions (44 % en 2002). De plus, il n'a quasiment pas évolué depuis 1990 (44,6 %).

Tableau 6 – Proportion de la population vivant avec moins de un dollar par jour

	1990	2002
Pays en Développement	27.9	19.4
Afrique du Nord et Moyen-Orient	2.2	2.4
Afrique sub-saharienne	44.6	44.0
Amérique latine et caraïbes	11.3	8.9
Extrême-Orient	33.0	14.1
Asie du sud	39.4	31.2
Asie du sud est et Océanie	19.6	7.3

Source: The Millennium Development Goals Report 2006, United Nations, New York, 2006

67. Selon les pays en Afrique de l'Ouest, la pauvreté en milieu rural concerne entre 33 et 79 % de la population totale et est nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce pourcentage est destiné à augmenter. A ce stade, l'Afrique comptera 27 % de pauvres vivant dans les pays en développement.

Tableau 7 – Taux de pauvreté rurale et urbaine (en pourcentage de la population totale)

Pays	Année(s) de l'enquête	Rural	Urbain	National
Bénin	1999	33	23	29
Burkina Faso	1998	51	16	45
Cameroun	2001	50	22	40
Côte d'Ivoire	-	70	30	33
Gambie	1998	61	48	58
Ghana	1998-99	50	19	39
Guinée	-	52	51	52
Guinée-Bissau	-	65	29	54
Mali	1998	76	30	64
Mauritanie	2000	61	25	46
Niger	1998	68	30	48
Nigeria	1992-93	36	30	34
Sénégal	1992	40	24	33
Sierra Leone	2003-04	79	56	70
Tchad	1995-96	67	63	64
Togo	1997-89	n.d	n.d	32

Sources : Banque Mondiale, Indicateurs du développement, 2005 ; FIDA, COSOP

68. Le PNUD a développé un Indice de Développement Humain (IDH) qui incorpore les données relatives à l'espérance de vie, la santé, l'accès à la connaissance et le niveau de vie des populations. L'IDH s'échelonne de 0 à 1 et varie dans le monde de 0.271 pour le pays le moins bien loti (Niger) à 0.960 pour le pays le mieux loti (Norvège), la moyenne mondiale étant de 0.741. Le tableau 8 montre à quel point les pays d'Afrique de l'Ouest sont parmi les plus défavorisés : les six pays occupant les six derniers rangs appartiennent à l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 8 – Indice de Développement Humain (IDH)

	IDH	Rang (sur un total de 176 pays)
Bénin	0.428	163
Burkina Faso	0.342	174
Cameroun	0.506	144
Cap Vert	0.722	106
Côte d'Ivoire	0.421	164
Gambie	0.479	155
Ghana	0.532	136
Guinée	0.445	160
Guinée Bissau	0.349	173
Liberia	nd	nd
Mali	0.338	175
Mauritanie	0.486	153
Niger	0.311	177
Nigeria	0.448	159
Sénégal	0.460	156
Sierra Leone	0.335	176
Tchad	0.368	171
Togo	0.495	147

Source: Human Development Report 2006, UNDP.

69. Malgré des ressources naturelles abondantes, le PIB moyen par habitant est resté bas : à 638 \$ en moyenne pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le nombre de personnes sous-alimentées reste élevé comme le montre le tableau 9. Ces données sont légèrement meilleures que pour le reste du continent (plus de 30 % de la population des pays), et vont en s'améliorant.

Tableau 9 – La sous-alimentation en Afrique de l'Ouest

AFRIQUE DE L'OUEST	1990-92	2000-02
Nombre total de personnes sous-alimentées (millions)	44,8	42,9
Proportion des personnes sous-alimentées dans la population totale (%)	23	17
Ratio actuel et données de référence de personnes sous-alimentées (par rapport à la cible de l'Objectif du Millénaire ¹ = 0,5)		0,7
Ratio actuel et données de référence du nombre de personnes sous-alimentées (par rapport à la cible du Sommet mondial de l'Alimentation ² = 0,5)		1,0

Source : SICIAV (2005)

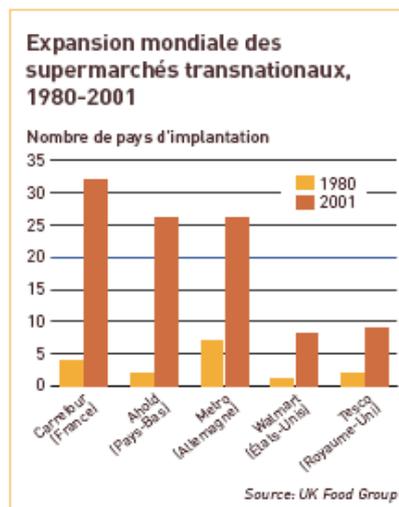
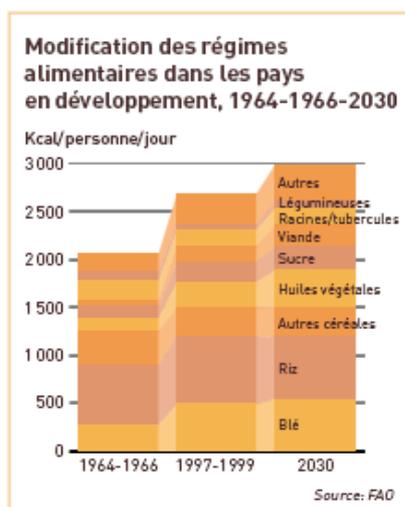
1-Objectif du Millénaire pour le développement : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes souffrant de la faim.

2-Objectif du Sommet mondial de l'alimentation : réduire de moitié entre 1990-92 et 2015, le nombre de personnes sous-alimentées.

4.2 Des modes de consommation qui changent

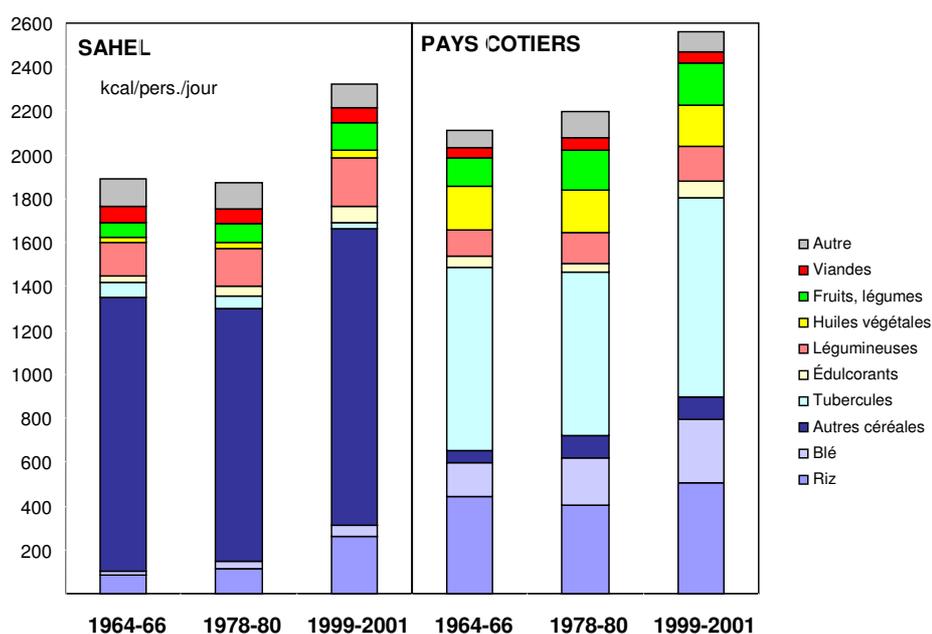
70. Les sociétés rurales sont confrontées à des tendances fortes qui viennent modifier les comportements de leurs habitants et notamment leurs comportements alimentaires. Les profonds changements démographiques et économiques transforment rapidement les systèmes alimentaires ainsi que la portée et la nature des problèmes nutritionnels dans tous les pays en développement. C'est ainsi que les régimes nutritionnels en milieu rural tendent à converger vers un nombre plus réduit d'aliments (blé et riz), vers une consommation accrue de viande et de produits dérivés et une réduction des fibres. A cela s'ajoutent les effets de l'urbanisation qui poussent les gens à consommer davantage de repas hors de chez eux et à acheter plus d'aliments transformés.

Graphique 9 –



71. La convergence des régimes alimentaires est aussi attribuable à la concentration croissante des secteurs de la transformation et de la vente. Les tendances les plus prononcées concernent les investissements des entreprises transnationales de l'alimentation (à elles seules les 30 plus grandes chaînes d'alimentation contrôlent le tiers du marché mondial) et les parts de marché conquises par les supermarchés d'ampleur internationale.
72. Ces changements ont des incidences profondes sur la sécurité alimentaire comme sur le bien-être nutritionnel des personnes qui se trouvent aux extrémités de la chaîne : les agriculteurs contraints de se conformer aux exigences et aux normes de marchés en évolution et les citoyens toujours plus nombreux à se tourner vers les aliments transformés mis à leur disposition par les vendeurs ambulants ou les établissements de restauration rapide.
73. De plus, les petits producteurs ont du mal à rester indépendants du nombre des fournisseurs choisis par les chaînes de supermarchés. Pour répondre aux normes de qualité et de fiabilité, il leur faut faire d'importants investissements (systèmes d'irrigation, serres, camions, entrepôts frigorifiques et techniques d'emballage). Les petits agriculteurs qui sont parvenus à devenir des fournisseurs de ces supermarchés, se sont regroupés en coopératives. Ceux qui ne parviennent pas à s'insérer risquent de se retrouver exclus et marginalisés.
74. La forte croissance urbaine que connaît l'Afrique de l'Ouest a également des conséquences sur la nature de la demande alimentaire. De plus en plus d'enfants naissent et grandissent dans les villes et adhèrent à des modes de consommation urbains. Les villes tendent à se nourrir grâce aux importations de riz et blé qui sont en augmentation mais aussi avec une diversification croissante des aliments consommés, lorsque leur disponibilité est assurée et leur prix attractif (huile, viande poissons, ainsi que céréales locales comme fonio, maïs, mil, sorgho). Selon les enquêtes auprès des ménages, la base céréalière représente la moitié du coût d'un plat en zone rurale et seulement le tiers en ville.

Graphique 10 – Évolution des disponibilités alimentaires en Afrique de l'Ouest



Source : FAO, Division de l'alimentation et de la nutrition

75. Entre 1961 et 2003, les importations alimentaires des pays ouest-africains sont passées de 5 % à 16 % des disponibilités alimentaires totales. Cette situation est largement imputable à l'augmentation des importations de céréales, notamment celles de blé et de riz, d'huiles végétales (huiles de soja et huiles de palme), de graisses animales et de lait.
76. L'attrait pour les céréales importées provient en grande partie de leur disponibilité régulière sur les marchés, tant en qualité qu'en quantité, une disponibilité liée aux politiques de sécurité alimentaire mises en œuvre par les États et les institutions régionales pour assurer un ravitaillement régulier des villes à des prix peu élevés. Cet attrait pour les céréales importées concerne également les campagnes et bourgs intermédiaires sahéliens en période de soudure. A l'inverse, l'irrégularité des marchés des produits locaux, les fluctuations des cours, les aléas d'une offre saisonnière et dépendante de conditions climatiques, rendent moins attractifs les investissements en faveur de ce type de produits.
77. La transformation des denrées locales est quasi exclusivement domestique. Même en ville, leur utilisation pour des plats cuisinés (farines, semoules précuites, beignets, bouillies, etc.) est le fait d'un artisanat essentiellement familial et informel. Les tentatives de promotion des produits sahéliens sont restées expérimentales (insertion de céréales locales dans les produits importés, création de nouveaux produits de substitution) et ne connaissent pas de suites importantes. Il conviendrait de réfléchir sur les possibilités de revalorisation des produits locaux afin de donner une chance aux zones agricoles et rurales de répondre à une demande qui de toute manière devrait être croissante.

Partie 5.

La cohésion sociale et la revitalisation des communautés rurales

5.1 *Les politiques de développement rural*

a) **Les politiques nationales de développement rural**

78. Au cours des années 1960 à 1980, les États ouest-africains ont joué un rôle prépondérant dans la gestion du secteur agricole. Ils étaient à la base de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique agricole ou de la création d'un environnement propice à l'exercice des activités agricoles. L'État se positionnait également comme le principal voire l'unique acteur de certaines fonctions (recherche, vulgarisation des technologies et commercialisation primaire de nombreux produits, notamment les cultures de rente). L'organisation en filière, garantissant un prix d'équilibre et des débouchés sûrs a eu quelques succès, comme pour certaines cultures de rente telles que le coton. Cette emprise a été beaucoup moins forte pour les cultures vivrières. Mais cette approche a souvent débouché sur d'importants déficits au niveau des filières et donc sur les finances publiques nationales. La gestion étatique a été par ailleurs très contraignante pour les producteurs, étouffant toute forme d'initiative et de responsabilisation.
79. Les années 1980 et 1990 ont été marquées par la mise en place des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) du secteur agricole, lancées avec la publication des « Lettres de politique de développement rural » dans la quasi-totalité des États de la région³¹. Elles ont prescrit le transfert de certaines activités et compétences de l'État aux acteurs privés et aux Organisations Paysannes qui jouent aujourd'hui un rôle plus important dans l'organisation même de la filière ou dans la définition des stratégies rurales au niveau local et national.
80. Le mouvement paysan s'est construit à plusieurs niveaux : à la base, au niveau de la fédération et la plate-forme nationale. Au niveau local, on distingue plusieurs dizaines de milliers d'Organisations Paysannes (OP) en Afrique de l'Ouest, à vocation économique et sociale, ayant développé des services de proximité (caisses d'épargne et de crédit, banques de céréales, cases de santé, etc.). Les fédérations ou organisations de producteurs ont été mises en place à partir des années 1980 et ont axé leur stratégie selon sur des fonctions économiques pour les OP filières (coton, café, cacao, etc), des fonctions économiques, sociales et techniques pour les OP généralistes (FONGS, MOORIBEN, etc.) et des fonctions de « lobby » pour les OP syndicales (CNCR, CNOP, FUPRO, ANOPACI, etc.).
81. Ces dernières ont privilégié la participation des organisations paysannes à la définition et la mise en œuvre des politiques agricoles et de développement rural. Elles sont regroupées aujourd'hui au niveau des plateformes nationales³². Au Mali par exemple, la Coordination

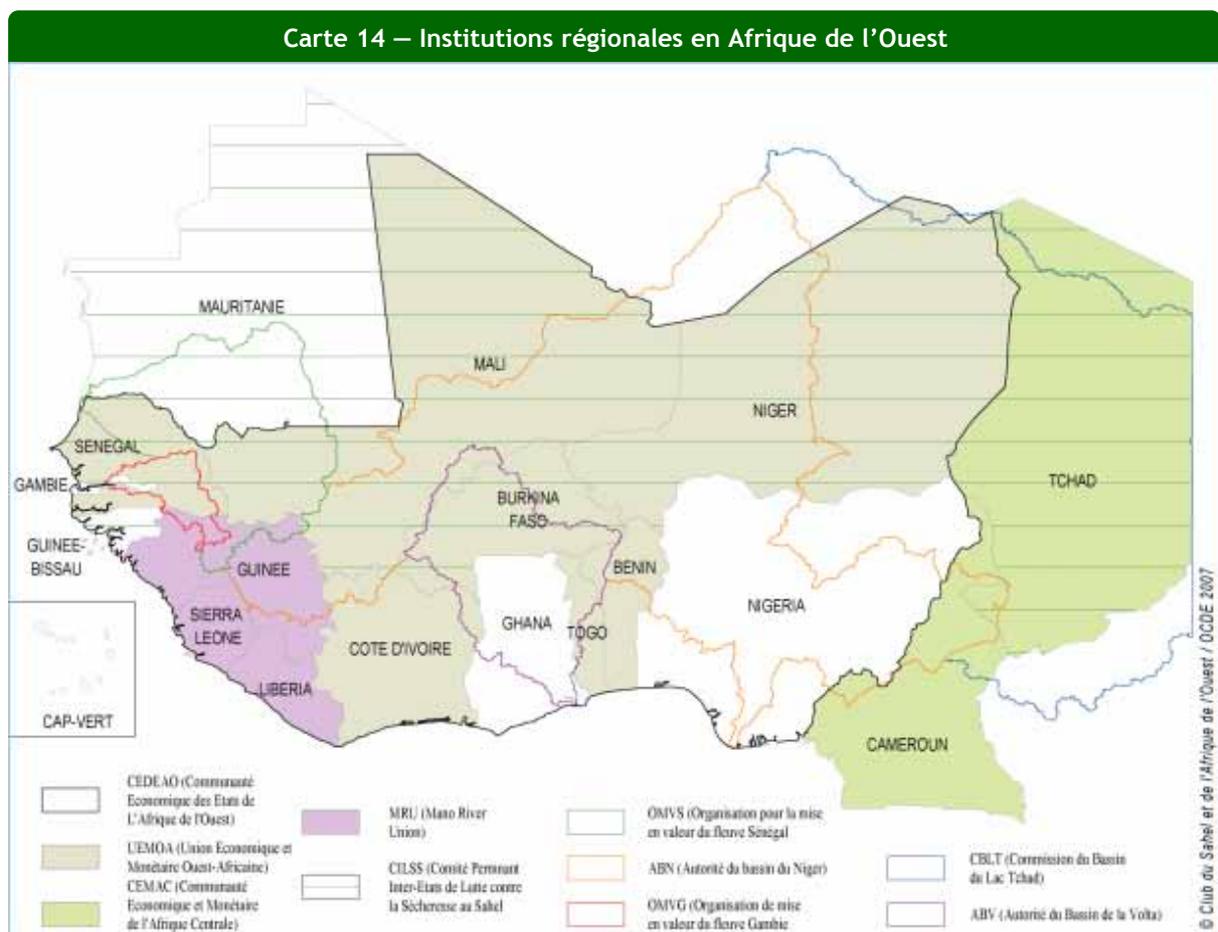
³¹ Soulé Bio Goura (2003) : *Le rôle de l'agriculture dans la compétitivité ouest-africaine*.

³² SOS FAIM (2003) : *Légitimité et représentativité des organisations paysannes*.

Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) s'est vue confier l'organisation d'ateliers de concertations dans les régions autour de la loi d'orientation agricole. Au Sénégal, le CNCR, regroupant 22 fédérations, s'est imposé comme un interlocuteur incontournable de l'État, etc. L'implication des paysans et d'autres acteurs de la société dans la formulation des stratégies de développement rural est également reflétée au niveau régional.

b) Vers la définition d'une politique régionale

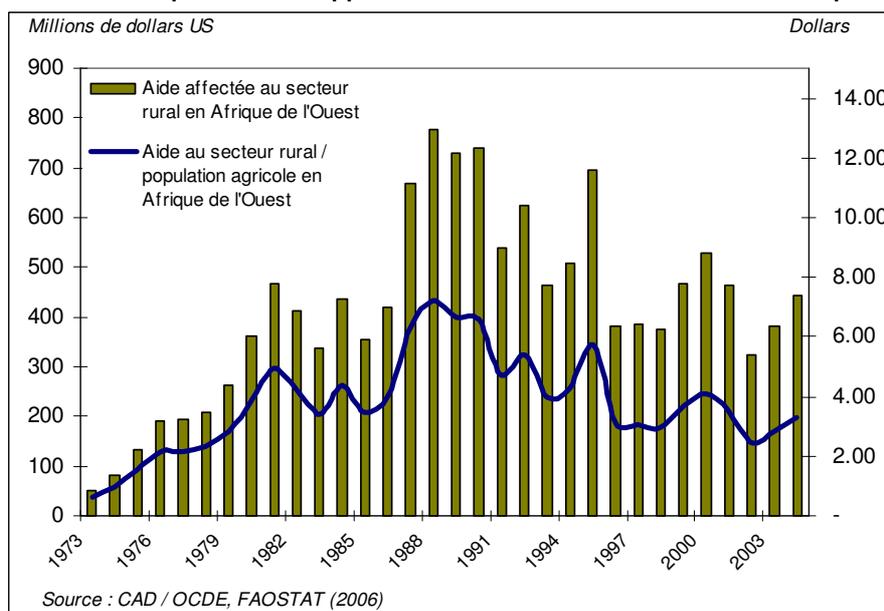
82. Les stratégies et politiques régionales ne sont pas nouvelles en Afrique de l'Ouest. De nombreuses institutions ont été créées dans les années 1970 afin de tenir compte de ces exigences : les institutions d'intégration économique (CEDEAO, UEMOA, MRU, etc.), les institutions de coopération scientifique et d'appui technique (CILSS, ADRAO, OCLALAV, etc.) et les institutions d'aménagement régional (OMVS, OMVG, CBLT, ABN, etc.).



83. Face aux enjeux et défis actuels, de nouvelles stratégies et politiques sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre : la politique agricole de l'UEMOA, le Cadre stratégique de sécurité alimentaire du CILSS, le programme sous-régional de lutte contre la désertification de la CEDEAO/CILSS et le cadre de politique agricole pour l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO (ECOWAP). L'articulation de ces institutions autour de rôles complémentaires est devenue une nécessité.

84. Les organisations paysannes comme les opérateurs économiques, regroupés au niveau régional, jouent un rôle plus important dans la formulation et l'orientation de ces politiques. Ainsi, l'intervention des membres du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest) dans les ateliers nationaux a-t-elle permis d'influencer les débats sur la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP). Au-delà de l'échelle régionale, ces organisations ont acquis plus de poids et participent aux négociations internationales. Certaines institutions ont été particulièrement actives au côté des pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) dans les négociations commerciales à l'OMC : Association Cotonnière Africaine (ACA), Association des Producteurs africains (APROCA) ou ROPPA.
85. Ces transformations résultent en partie de l'appui des partenaires au développement dans la région. L'aide extérieure au secteur rural qui a joué un rôle important par le passé tend à diminuer au profit d'autres secteurs économiques ou sociaux. Selon les données de l'OCDE, l'Aide Publique au Développement (APD) allouée au secteur agricole a diminué de 16 % à 8 % de l'APD totale entre la décennie 1980 et la dernière décennie (1995-2004). Qu'en sera-t-il à l'avenir ? L'arrivée des « pays émergents » comme acteur de l'aide augure-t-elle de nouveaux financements ou de nouvelles stratégies au niveau du secteur rural ?

Graphique 11 – Aide Publique au Développement affectée au monde rural en Afrique de l'Ouest



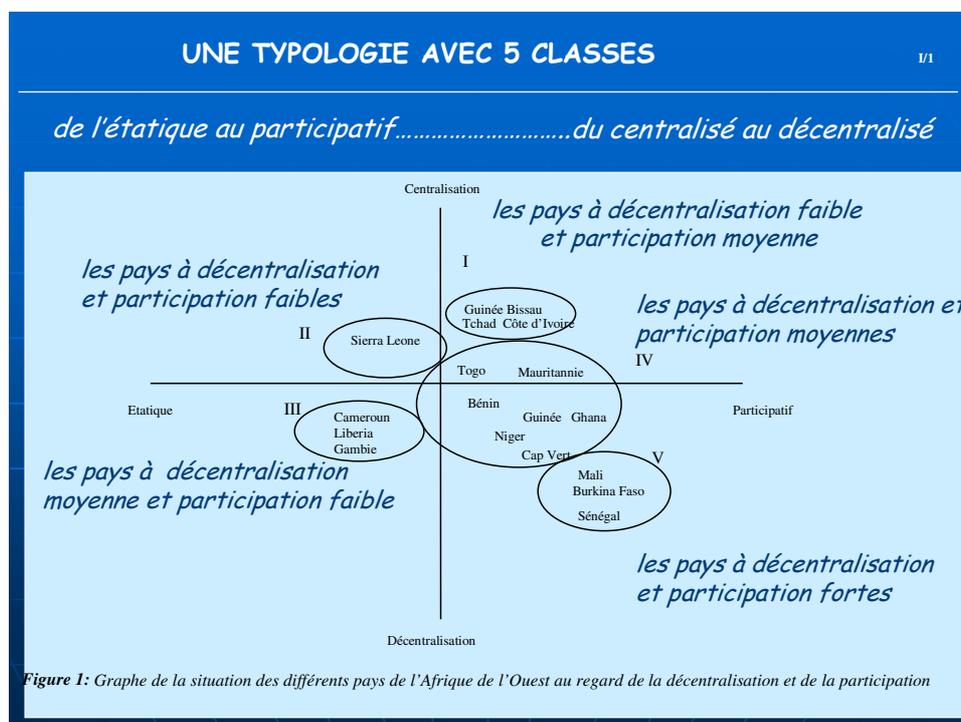
86. De multiples raisons militent en faveur d'une démarche commune entre les pays de la région : les complémentarités entre les bassins de production et les besoins des consommateurs, la mise en valeur de ressources communes partagées entre différents territoires, ou encore la capacité de la région de s'impliquer dans les négociations internationales. Les stratégies de développement du monde rural, surtout lorsqu'elles sont initiées au niveau régional, gagneraient à prendre davantage en compte ces enjeux.

87. Deux grands défis sont posés à l'Afrique de l'Ouest. D'une part, il s'agit du renforcement des solidarités politiques nationales pour la défense des intérêts des pays et de la région. On a pu le voir lorsque les pays producteurs de coton – Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad – ont parlé d'une seule voix dans les négociations à l'OMC ; cela se pose encore aujourd'hui pour les négociations commerciales dans le cadre des Accords de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne ou dans le cadre de partenariats avec de nouveaux acteurs tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil. Comment les pays de la CEDEAO pourront-ils concilier leurs intérêts divergents ? D'autre part, les stratégies basées sur le développement des terroirs ou bassins transfrontaliers autour de leurs avantages comparatifs devraient être davantage valorisées. Le développement rural décentralisé, c'est-à-dire au niveau local, participe à ce processus.

5.2 La décentralisation du développement rural

88. La gestion du développement rural a évolué ces dernières années vers une plus grande décentralisation tandis que se sont développés, soit sous forme d'expériences pilotes, soit sous forme de réformes institutionnelles plus importantes, les mécanismes et procédures participatifs. Ils ont tendance à impliquer plus fortement les acteurs locaux et à leur donner la possibilité de participer à la planification et la réalisation des actions les concernant. Ce panorama n'est pas généralisé et les degrés de participation et de décentralisation/centralisation peuvent être très différents selon les pays, faisant apparaître une typologie de cinq groupes de pays (cf. graphique 12).

Graphique 12 – Typologie de la décentralisation et de la participation en Afrique de l'Ouest



Source : FAO, Division du Développement Rural (2006)

89. Le paysage institutionnel actuel résulte du contexte historique. La plupart des institutions sont issues des formes administratives et dirigistes que l'administration coloniale avait développées. Mais certains pays, en s'engageant vers des choix de planification centralisée de leur économie, ont renforcé l'aspect dirigiste des interventions en milieu rural. D'autres ont maintenu une présence administrative forte ou au contraire ont manifesté très tôt une volonté politique de décentralisation et de régionalisation. Pour l'élaboration des cadres stratégiques, la plupart des pays ont suivi une approche « top-down » pilotée par les services centraux avec l'appui d'intervenants extérieurs. Toutefois, la concertation avec les instances décentralisées a commencé à se développer avec une ampleur limitée dans certains pays, pouvant aller dans certains cas, jusqu'à des formes remontantes de planification du développement rural.
90. Si la concertation se développe partout, la participation effective des populations dans la gestion de leurs affaires reste encore souvent à l'état pilote dans de nombreux pays et le transfert des pouvoirs et responsabilités est inégalement réparti. On constate que les pays ayant très tôt décentralisé leurs structures d'intervention et ceux qui ont connu des changements importants dans les années récentes sont ceux qui ont le plus avancé vers le développement local. L'examen de la situation dans ces pays révèle que l'organisation actuelle du niveau régional est à la fois le résultat des centralismes hérités de la colonisation et des efforts d'appropriation et d'adaptation aux conditions locales de l'organisation territoriale et de l'administration du développement. Plus récemment, la structuration du milieu et du secteur rural a connu des tendances marquées en faveur de la régionalisation qui se lisent dans les orientations stratégiques des différents pays.
91. Ces options ont des causes multiples dont l'influence se répercute sur les formes que prennent ces processus de décentralisation et sur l'évolution qu'ils connaissent. On peut citer le souci de désengagement des États de certaines fonctions, la pression des mouvements internes, celles des intervenants externes, les problèmes financiers, l'implication plus grande des populations, etc. Contrairement à ce qui se passe pour les niveaux central et local, il apparaît que les expériences de régionalisation étant récentes, leurs objectifs, modalités et résultats sont au stade actuel moins bien connus. On peut néanmoins constater qu'en désengageant partiellement le niveau central, elles visent toutes à renforcer le niveau local selon une importance et des formes spécifiques à chaque pays.
92. Dans le paysage institutionnel et selon les évolutions qu'ont connu les pays, la limite entre niveau régional et local n'est pas toujours tranchée. On trouve des structures administratives ou d'appui technique qui ont une couverture territoriale réduite dans certains pays alors qu'elles peuvent renvoyer au niveau régional dans d'autres. Dans ces conditions, il est proposé de distinguer au sein de ce dernier niveau, un échelon sous-régional. De même, au niveau local et afin de différencier, par exemple, la commune du canton ou du village, on pourra parler de local et de micro-local.
93. Les fonctions remplies par ces différentes instances régionales sont de quatre types : celles relevant de la représentation des services et administrations centrales dans les régions et qui sont donc directement impliquées dans le processus de désengagement de l'État ; celles relevant de la représentation des populations et des producteurs et qui sont donc concernées par l'émergence de la société civile ; celles relevant de la coordination du niveau régional lui-même et qui vise donc le renforcement du rôle de la région ; enfin celles de capitalisation des expériences et des méthodes au niveau régional.

94. La première limite à cette nouvelle répartition est d'abord fixée par le souci de la cohésion nationale pour éviter les risques de fédéralisme et d'éclatement des États. Les autres limites peuvent être analysées comme autant de contraintes dans le cadre d'un meilleur fonctionnement de ces différentes instances régionales. Les principales contraintes identifiées sont celles liées au fonctionnement de l'État et de ses services d'appui avec souvent des habitudes héritées du centralisme, des changements fréquents dans les institutions, les programmes et les hommes et un partage des pouvoirs mal équilibré entre le niveau central et régional. D'autres contraintes sont liées à l'émergence de la société civile elle-même, comme la faiblesse du secteur privé, les comportements de certaines catégories sociales, la faible capacité à gérer de nouvelles fonctions. Il faut citer aussi des contraintes liées au fonctionnement même des instances régionales. Celles-ci sont en effet conditionnées par l'origine du processus qui les a fait surgir, l'existence ou non de cadres juridiques adaptés. Enfin, il faut relever la contrainte du coût du processus et de son financement.

Encadré 5 — La décentralisation en milieu rural au Mali

La réorganisation territoriale est intervenue en 1995 au Mali. Elle a donné naissance à 703 communes rurales et urbaines dans le pays. Les responsabilités d'une commune rurale malienne couvrent :

- La planification du développement et la politique d'équipement en infrastructures ;
- L'approvisionnement communal en eau ;
- La construction et l'entretien du réseau routier communal ;
- La gestion du marché et la promotion de l'économie ;
- L'organisation foncière, la gestion des ressources naturelles et l'aménagement du territoire ;
- La gestion des déchets et des eaux résiduaires ;
- L'organisation de l'enseignement primaire et du système de santé local.

Cependant, la mise en œuvre de ces services est encore limitée : les transferts de compétences de l'administration centrale sont limités. L'autonomie financière des communes est relativement faible : en moyenne, les communes perçoivent 2 500 FCFA/hab. Sur ce budget, elles consacrent seulement 600 FCFA/habitant aux dépenses d'équipement. Enfin, les élus locaux sont parfois insuffisamment formés quant aux techniques et méthodes de planification et de gestion.

Source : GTZ (2005) : la démocratisation en milieu rural dans l'Ouest africain.
PDM (2003) : État de la décentralisation en Afrique.

Conclusion

Pour préparer l'avenir, les politiques de développement rural ne peuvent pas se référer aux images du passé car, au cours des quarante-cinq dernières années, le monde rural ouest-africain a profondément changé.

Au lendemain des indépendances, la population était presque cinq fois moins importante qu'aujourd'hui et les habitants des zones rurales, majoritaires en nombre, vivaient pour la plupart directement du fruit du travail de leur terre (autosubsistance). La campagne et la ville étaient deux mondes distincts et, à beaucoup d'égards, disjoints.

Désormais, l'Afrique de l'Ouest est en passe de devenir majoritairement urbaine. La population est passée de 65 à 290 millions d'habitants et la proportion de producteurs agricoles a fortement chuté. La production de denrées alimentaires a néanmoins répondu, avec certes un certain décalage, à la vertigineuse augmentation de la demande. Elle est cependant encore insuffisamment diversifiée pour répondre complètement aux besoins des habitants des villes ; les importations ont augmenté tout en demeurant relativement faibles par rapport à d'autres régions en développement. Sans doute cette augmentation aurait-elle été plus forte si les ressources en devises avaient été plus importantes.

L'augmentation de la population et l'urbanisation ont fait de l'Afrique de l'Ouest un marché de nature régionale. Monde rural, monde urbain, espaces locaux et espaces nationaux sont étroitement imbriqués et interdépendants ; ils sont solidairement entrés dans l'ère de la compétition. Le monde rural n'est plus exclusivement agricole et le monde urbain est encore en partie occupé par la production agricole (périurbaine) et l'élevage.

Cette nouvelle ère est porteuse de promesses mais aussi de risques, notamment du fait que les plus faibles des ruraux (ceux qui vivent dans les zones marginales) subissent les désavantages du marché sans bénéficier des avantages. Comme ce fut le cas dans d'autres régions du monde à d'autres époques, le passage de l'économie agraire traditionnelle à l'urbanisation et au marché s'est opéré par une consommation accrue d'espace agricole et de ressources naturelles non renouvelées (bois).

Ces mutations peuvent paraître puissantes et rapides ; elles le seront sans doute encore plus dans les vingt ans à venir. En 2020, la population urbaine aura sans doute dépassé le cap des 50 % de la population totale. Une ville de 100 000 habitants en 2006, en comptera 160 000 en 2025 du seul fait de sa croissance naturelle ; sans doute 180 000 avec les apports du monde rural. La terre sera perçue par un nombre fortement croissant d'exploitations agricoles, comme un capital (va-t-on voir apparaître des pratiques plus respectueuses de l'environnement ?). Une partie plus importante qu'aujourd'hui des exploitations sera bien connectée au marché et en tirera des bénéfices. Les agriculteurs des zones marginales continueront de pâtir des aléas climatiques et de ceux du marché.

Plus que par le passé, plus qu'aujourd'hui, l'« agriculture » ne sera pas l'activité unique du monde rural, même si elle en restera le moteur principal. Toute politique ou stratégie de développement rural devra en tenir compte. Le développement rural gagnera également à s'appuyer davantage sur la valorisation des terroirs propres à chaque sous-région en favorisant la concertation et l'implication de tous les acteurs, c'est-à-dire par le dialogue et la rencontre entre les institutionnels et les opérateurs.

Abréviations

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ACA	Association Cotonnière Africaine
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ADRAO	Centre du riz pour l'Afrique
ANOPACI	Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accords de Partenariat Économique
APROCA	Association des Producteurs Africains
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion des Petits Projets de Développement à la Base
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
GEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CICRED	Comité International de Coopération dans les Recherches Nationales en Démographie
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIRADR	Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE)
ECOWAP	Cadre de Politique Agricole pour l'Afrique de l'Ouest
ENDA-DIAPOL	Environnement et Développement du tiers monde – Dialogue Politique
EPT	Éducation Pour Tous
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal
FUPRO	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin

GRET	Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques
IDH	Indicateur de Développement Humain
IIED	International Institute for Environment and Development
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
MRU	Mano River Union
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OCLALAV	Organisation Commune de Lutte anti-acridienne et anti-aviaire
ODM	Objectifs Du Millénaire
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OP	Organisation Paysanne
PAS	Politique d'Ajustement Structurel
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SICIAV	Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
SDRN	Service de l'Environnement et des Ressources Naturelles (FAO)
TEC	Tarif Extérieur Commun
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH / SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
WALTPS	West Africa Long Term Perspective Study

Bibliographie

- Alive: *Policy options paper: community based drought management for the pastoral livestock sector in Sub-Saharan Africa*. Partnership for livestock development, poverty alleviation and sustainable growth.
- Azzedine Azzabi (2006) : *Indicateurs et référentiels pour le suivi de la réforme agraire et du développement rural*. Document technique pour la session parallèle de la CIRADR sur les mécanismes de suivi et les indicateurs du développement rural, Porto Alegre, 10 mars 2006.
- Banque Mondiale, ASPRODEB (2007) : *Les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal*. Rapport final de la première phase, janvier 2007, Sénégal.
- Bonnal Jean (1995) : *Participation et risques d'exclusion - Réflexions à partir de quelques exemples sahéliens*. FAO, Rome
- Bossard Laurent et Heinrigs Philipp (2004) : *Analyse régionale de quelques indicateurs socio-économiques ouest-africains*. Collection WABI, Paris.
- Camilla Toulmin and Bara Guèye (2003): *Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farms*. CSAO / OECD, Paris.
- Chauveau Jean-Pierre, Lebas Pierre, Lavigne Delville Philippe (1997) : *La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural : Réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'Ouest*. FAO, Rome.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2006) : *L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional*. Rapport provisoire. CSAO / OCDE, Paris.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2006) : *Une étude des processus de réforme foncière en Afrique de l'Ouest*. CSAO / OCDE, Paris.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2006) : *Note Conceptuelle pour une réflexion régionale sur le devenir du Monde Rural dans les 20 prochaines années*. CSAO / OCDE, Paris.
- Club du Sahel (1998) : *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, une vision à l'horizon 2020*. Étude de perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, Club du Sahel / OCDE, Paris.
- CICRED (1999) : *Dynamique de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest*. Synthèse de monographies nationales, CICRED, FAO, Ministère des Affaires Étrangères – Coopération et Francophonie.
- CIRADR (2006) : *Rapports nationaux et Déclaration finale de la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural*, FAO/CIRADR, 7 – 10 mars 2006, Porto Alegre.
- Dahou Karim (2003) : *Structure du commerce extérieur et intégration régionale*. Dans « L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale », Karthala, Paris.

- Du Guerny Jacques (1999): *AIDS and agriculture: can agricultural policy make a difference?*, Food, Nutrition and Agriculture, No. 25, 1999, FAO, Rome.
- Faivre Dupaigne Benoît, Baris Pierre, Liagre Laurent (2004) : *Étude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA*. Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, Commission / DRE, août 2004, IRAM, Paris.
- FAO (2006): *Progress towards sustainable forest management in Africa*. Discussion report for the African Forestry and Wildlife Commission, Fifteenth session, 27-31 March 2006, Maputo, Mozambique.
- FAO (2005) : *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Éradiquer la faim dans le monde pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement*. FAO, Rome.
- FAO (2005) : *L'irrigation en Afrique en chiffres*. Enquêtes Aquastat, FAO, Rome.
- FAO, Commission européenne, BAD (2003) : *Étude prospective du secteur forestier en Afrique. Rapport sous-régional Afrique de l'Ouest*.
- FAO, Banque mondiale (2001): *Farming Systems and Poverty. Improving Farmers' Livelihoods in a changing World*. Rome, Washington.
- FIDA (2005) : *Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement : investissement rural et politiques porteuses*. Contribution au débat, conseil des gouverneurs du FIDA, 28^{ème} session, 16-17 février 2005.
- Fauchaux Benoît, Hermelin Bénédicte, Medina Julieta (2005) : *Impacts de l'Accord de partenariat économique UE – Afrique de l'Ouest*. GRET, Politiques publiques et régulations internationales, décembre 2005, Paris.
- GTZ (2005) : *La démocratisation en milieu rural dans l'Ouest africain*. Agriculture & développement rural, 1/2005.
- Hitimana Léonidas (2004) : *La transformation de l'agriculture ouest-africaine : vers de nouveaux partenariats pour l'innovation agricole. Note de synthèse pays : Ghana*. CSAO / OCDE, Paris.
- IIED (2006) : *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*. Résultats du projet de recherche CLAIMS, avril 2006.
- IIED (2006): *Making decentralization work for sustainable resource management in the Sahel. Lessons from a programme of action-research, policy debate and citizen empowerment*. Making decentralization work, IIED, London.
- Inter-Réseaux (2006) : *Agricultures d'Afrique de l'Ouest : un paysage qui se redessine*. Grain de sel, numéro spécial 10 ans, n°34-35, mars-août 2006.
- Intersecretariat Working Group on Agriculture Statistics and Rural Indicators (2005): *Rural Households' Livelihood and Well-Being, Statistics on Rural development and Agriculture Household Income*, UNECE, Eurostat, FAO, OCDE, Banque Mondiale, septembre 2005.
- IRAM (2001) : *Problématiques foncières et gestion des ressources communes : regards sur quelques situations et expériences en Afrique de l'Ouest*. IRAM, janvier 2001.

- LARES / IRAM (2004) : *Programme « suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et les pays voisins » : Bénin, Cameroun, Niger et Tchad*. Synthèse des travaux 2000 – 2003. LARES, IRAM, Cotonou.
- Ouedraogo Dieudonné (2007) : *Démographie et développement*. Atlas de l'Intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE, Paris.
- PDM (2003) : *État de la décentralisation en Afrique*. Karthala, Paris.
- Pélissier Paul (2000) : *Les interactions rurales – urbaines en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- PWC (2004): *Sustainability Impact Assessment (SIA) of the EU – ACP Economic Partnership Agreements*. Regional SIA: West African ACP Countries.
- Snrech Serge (1997) : *Transformations structurelles de l'agriculture des savanes et du Sahel ouest-africains*. Sécheresse, volume 8, septembre 1997, Paris.
- Sonou Moïse (2000) : *Tendances et perspectives de l'irrigation en Afrique sub-saharienne*. FAO, Bureau régional pour l'Afrique.
- SOS FAIM (2003) : *Légitimité et représentativité des organisations paysannes*. Dynamiques paysannes, n°1, décembre 2003.
- Soule Bio Goura (2003) : *L'agriculture ouest-africaine*. Dans « L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale », Karthala, Paris.
- Niasse Madiodio, Afouda Abel, Amani Abou (2004) : *Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification. Eléments de stratégie régionale, de préparation et d'adaptation*. Union Mondiale pour la Nature - UICN, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest.
- UNESCO (2006) : *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Aperçu régional: Afrique subsaharienne, UNESCO, Paris*.
- Villareal, Marcela (2001): *The impact of HIV/AIDS on food security in Africa*, 22^{ème} Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.
- Yade Mbaye et al (1999): *The role of regional trade in agricultural transformation: The Case of West Africa following the devaluation of the CFA Franc*. Atelier sur les transformations de l'agriculture, juin 1999, Nairobi.

Liens utiles

- Agriculture et Développement Rural Durables (ADRD)
<http://www.fao.org/sard/fr/sard/1888/index.html>
- Atlas sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (CSAO)
<http://www.atlas-ouestafrique.org>
- CIRADR, Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural, mars 2006, Porto Alegre
<http://www.icarrd.org/fr/index.html>
- FAOSTAT, Division de la Statistique
http://www.fao.org/es/ess/fr/index_fr.asp
<http://faostat.fao.org/default.aspx?lang=fr>
- Réseau du Système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire
<http://www.rdfs.net/index.htm>
- FAO, Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
http://www.fao.org/nr/index_fr.htm
- SICIAV, Programme Inter institutions de soutien aux Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
<http://www.fivims.net/index.jsp?lang=fr>

Annexes

Annexe 1 : Population urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest

Pays	1990		2000			2010			2020		
	Pop (x1000)	% Rur.	Pop (x1000)	% Rur.	1990 - 2000 %	Pop (x1000)	% Rur.	2000 - 2010 %	Pop (x1000)	% Rur.	2010 - 2020 %
Bénin	4 650	65,53	6 222	57,73	17,89	8 068	50,15	12,64	10 122	43,13	7,91
Burkina Faso	8 921	86,44	11 905	83,28	28,57	16 018	79,29	28,10	21 403	73,87	24,50
Cameroun	11 661	59,71	15 117	51,02	10,77	17 775	43,41	0,04	19 874	36,90	-4,95
Cap-Vert	349	55,87	436	46,56	4,10	529	38,56	0,49	623	32,26	-1,47
Côte d'Ivoire	12 505	60,15	15 827	56,39	18,65	18 526	51,74	7,41	21 026	46,00	0,89
Gambie	936	75,11	1 312	73,78	37,70	1 680	73,33	27,27	2 015	70,32	15,02
Ghana	15 277	63,54	19 593	56,08	13,19	24 117	51,28	12,55	28 521	46,45	7,14
Guinée	6 122	74,65	8 117	67,39	19,69	9 990	59,63	8,90	12 478	52,00	8,91
Guinée-Bissau	1 016	76,28	1 367	68,47	20,77	1 827	60,43	17,95	2 421	52,71	15,58
Libéria	2 135	58,03	2 943	55,11	30,91	4 130	49,03	24,85	5 367	42,78	13,38
Mali	9 046	76,19	11 904	69,81	20,57	16 208	62,75	22,39	22 140	55,38	20,55
Mauritanie	2 030	56,01	2 645	42,23	-1,76	3 520	30,34	-4,39	4 473	22,94	-3,93
Niger	7 650	83,91	10 742	79,42	32,90	15 388	73,70	32,94	21 731	66,73	27,87
Nigeria	86 018	64,96	114 746	55,90	14,80	145 922	48,09	9,40	177 158	41,10	3,77
Sénégal	7 345	59,97	9 393	52,56	12,08	11 869	45,47	9,32	14 422	38,98	4,15
Sierra Leone	4 054	70,00	4 415	63,33	-1,48	5 859	56,14	17,63	6 979	48,72	3,37
Tchad	5 822	78,96	7 861	76,21	30,32	10 543	71,82	26,39	13 890	65,36	19,90
Togo	3 455	71,52	4 562	66,62	22,99	5 730	60,35	13,79	6 962	52,94	6,59
TOTAL	188 992	67,23	249 107	59,89	17,41	317 699	53,32	13,55	391 605	47,11	8,91

Source : CSAO (2006) à partir de la base de données FAO

Annexe 2 : Les principaux systèmes de production rencontrés en Afrique de l'Ouest

(Source : Système de production agricole et pauvreté, FAO, Banque mondiale 2001)

Système d'exploitation arboricole

1. Ce système s'étend sur 559 000 km² (soit 7,16 %) de l'Afrique de l'Ouest. Il est basé sur la production de cultures arboricoles industrielles, principalement cacao, café, huile de palme et hévéa. Les cultures vivrières sont intercalées entre les arbres et sont surtout destinées à l'autoconsommation ; l'élevage est peu important. Il existe aussi dans ces zones de grandes exploitations commerciales arboricoles (surtout palmier à huile et hévéa) ; elles fournissent des services aux petits exploitants arboricoles dans le cadre d'arrangements entre les petits et les grands propriétaires. La fluctuation des prix des cultures industrielles constitue la principale source de vulnérabilité de ce système où les pertes des productions arboricoles et vivrières sont rares. Les différences socioéconomiques sont considérables. La fréquence de la pauvreté est faible à moyenne, elle se rencontre surtout parmi les très petits agriculteurs et les ouvriers agricoles ; toutefois, le potentiel de croissance de ce système est modérément élevé.

Système d'exploitation agricole à base de cultures de racines

2. Ce système couvre 791 740 km² de la région (soit environ 10,13 %). La pluviométrie est de type bimodal ou pratiquement continue et le risque de perte des récoltes est faible. Ce système est limité, dans sa partie la plus humide au sud, par les systèmes d'exploitation arboricole et forestière et, dans sa partie la plus sèche au nord, par le système d'exploitation agricole mixte céréales et racines.
3. La fréquence de pauvreté est faible à moyenne. Les possibilités de croissance agricole et de réduction de la pauvreté sont moyennes, en effet les technologies appropriées n'ont pas encore été complètement développées. Néanmoins, il existe des possibilités d'exporter de l'huile de palme, la demande urbaine de racines et tubercules est en pleine expansion, et les relations entre l'agriculture et les activités non agricoles sont relativement meilleures qu'ailleurs.

Système d'exploitation agricole mixte céréales-racines

4. Ce système s'étend sur 1 366 030 km² (soit 17,48 %) - principalement en zone sèche subhumide. Ce système partage un certain nombre de caractéristiques climatiques avec le système mixte à base de maïs ; il s'en différencie toutefois par les caractéristiques suivantes : altitudes plus basses, températures plus élevées, densités de population plus faibles, abondance des terres cultivées, plus grand nombre de têtes de bétail par ménage et infrastructures de transport et de communication moins développées. Bien que la culture des céréales telles que le maïs, le sorgho et le millet soit très répandue, celle de racines, telles que l'igname et le manioc, est prédominante partout où la traction animale est absente. La culture intercalaire est courante et une large gamme de cultures sont pratiquées et commercialisées.
5. Le principal risque est la sécheresse. L'incidence de la pauvreté est faible, le nombre de pauvres reste modeste et le potentiel de réduction de la pauvreté est moyen. Les perspectives de croissance agricole sont excellentes et, comme cela est expliqué dans la section où ce système est analysé en détail, il pourrait devenir le grenier de l'Afrique et une importante source de revenus d'exportation.

Système d'exploitation agropastoral à base de mil et de sorgho

6. Ce système occupe 1 016 170 km² de la superficie régionale (soit 13,00 % de la région). La densité est relativement faible ; toutefois, la pression sur les terres cultivées, dont les surfaces sont limitées, est très forte. Les cultures et l'élevage ont la même importance. Le sorgho pluvial et le petit mil sont les deux principales cultures vivrières, elles sont rarement commercialisées tandis que le sésame et les légumineuses sont parfois vendus. La préparation des terres s'effectue à l'aide de bœufs ou de chameaux ; la culture à la houe est commune sur les berges des fleuves.
7. L'élevage sert à la subsistance (lait et produits laitiers), à la reproduction, au transport (chameaux, ânes), à la préparation des terres (bœufs, chameaux), aux ventes ou échanges, à l'épargne, à la dot pour le mariage et à l'assurance contre les pertes de récolte. La population vit généralement en permanence dans des villages, à l'exception d'une petite partie d'entre elle qui effectue des déplacements saisonniers avec le bétail.
8. La première source de vulnérabilité est la sécheresse, qui peut entraîner la destruction des récoltes, l'affaiblissement des animaux, et finalement les ventes de biens. La pauvreté est très répandue et souvent forte. Les possibilités de réduction de la pauvreté sont limitées. Le potentiel de croissance agricole est aussi assez faible et représente un vrai défi.

Système d'exploitation pastoral

9. Ce système occupe 1 155 240 km² (soit 14,75 % de la superficie de la région). L'élevage concerne des bovins, ainsi que des moutons, des chèvres et des chameaux. Pendant la saison la plus sèche de l'année, les pasteurs sahéliens se déplacent au sud vers les zones du système mixte à base de céréales et les tubercules pour revenir vers le nord à la saison des pluies.
10. Le principal risque est lié à la grande variabilité du climat qui entraîne de nombreuses périodes de sécheresse. Les différences socioéconomiques sont très fortes - de nombreux éleveurs perdent parfois presque tous leurs animaux à cause des sécheresses ou du vol de bétail. La pauvreté est importante et les possibilités de la réduire sont faibles. Le potentiel de croissance agricole est limité.

Système d'exploitation agricole dispersé (aride)

11. Ce système couvre 2 480 360 km² de la superficie de la région (soit 31,74 % de la région). Son importance agricole est faible et compte des millions de têtes de bétail. Les wadis et ses zones environnantes étant considérés comme faisant partie du système de production pastoral, le pâturage à l'intérieur du système de production agricole dispersé (aride) est limité. Il existe quelques périmètres irrigués dispersés dans ces zones arides, le plus souvent utilisés par les éleveurs pour améliorer leurs moyens de subsistance.
12. La pauvreté est très fréquente et souvent forte, spécialement après les périodes de sécheresse. Les possibilités de croissance de la production agricole et de réduction de la pauvreté sont faibles.

Système d'exploitation agricole irrigué

13. Ce système ne couvre que 123 660 km² (1,58 %) des terres de la région, mais abrite une population agricole importante. Le reste de la superficie irriguée de la région se trouve dans d'autres systèmes d'exploitation agricole de la région.
14. Le système irrigué est très complexe, particulièrement en raison de ses aspects institutionnels. Dans de nombreux cas, la culture en sec et l'élevage apporte un complément à la culture irriguée. Le contrôle de l'eau peut être partiel ou total. La taille des exploitations irriguées varie de 22 ha par ménage à moins de 1 ha. Les pertes de récolte sont rares mais les conditions de subsistance sont sujettes aux pénuries d'eau, aux incidents techniques sur les périmètres et à la détérioration du rapport coût des intrants/prix des produits. De nombreux périmètres d'état sont aujourd'hui en crise ; toutefois, ils représenteront un bon potentiel de croissance lorsque les problèmes institutionnels auront été résolus. La fréquence de la pauvreté est moins forte dans ce système que dans les autres et le nombre absolu de pauvres y est faible.

Système d'exploitation agricole basé sur la pêche côtière artisanale

15. Ce système occupe près de 131 850 km² (soit 1,69 % de la superficie de la région). La densité moyenne de la population est assez forte. Les populations qui dépendent de la pêche en lac et rivière ne sont pas incluses dans ce système.
16. Ce système de subsistance est basé sur la pêche artisanale à laquelle s'ajoute parfois la production de cultures étagées dans les jardins, les cultures de racines sous les cocotiers, les arbres fruitiers et l'anacardier (noix de cajou) et un peu d'élevage. La pêche artisanale inclut la pêche en mer sur des embarcations, la pêche au filet (seine) à partir du rivage, la pose de filets et de pièges le long des estuaires et dans les lagunes, et la pêche aux crustacés dans les marécages de mangroves. La volaille et les chèvres sont les principaux animaux d'élevage. Les bovins sont rares, particulièrement à cause de la présence de la mouche tsé-tsé, aussi la préparation des terres se fait-elle à la main. Les stations de tourisme le long des plages et les grandes exploitations arboricoles représentent l'essentiel des possibilités de travail hors exploitation. On trouve plus de riz de bas-fonds et très peu ou pas d'anacardier en Afrique de l'Ouest, du fait du climat humide.
17. Bien qu'il existe des différences socioéconomiques très importantes, la pauvreté est à l'heure actuelle assez peu importante. Les possibilités de réduction de la pauvreté et de croissance de la production agricole sont limitées.

Système basé sur la forêt

18. Ce système occupe 171 800 km² (2,20 %) du total de la région. Les agriculteurs pratiquent les cultures itinérantes, défrichant une nouvelle parcelle de forêt chaque année, la cultivant pendant 2 à 5 ans (d'abord des céréales ou de l'arachide, puis du manioc) et l'abandonnant ensuite en jachère pendant 7 à 20 ans. Avec la densité de population augmentant, cependant, les périodes en jachère sont progressivement réduites. Le manioc est le produit de base, complété par le maïs, le sorgho, les haricots. Le bétail et les petits ruminants sont peu nombreux, suivant en cela la densité faible de population. L'isolement physique plus le manque de routes et des marchés posent des problèmes sérieux. Les produits forestiers et le braconnage sont les seules sources d'argent qui circulent très peu car les ménages ont peu de liquidité et sont éloignés des centres de consommation. La pauvreté est étendue et son niveau est dans certains endroits très élevé. Le potentiel de croissance agricole est modéré, malgré l'existence de grandes superficies non cultivées et une pluviométrie élevée ; on ne s'attend pas à une croissance des rendements dans un futur proche. Le développement de ces zones requiert une gestion prudente des risques environnementaux, notamment la fragilité des sols et la perte des habitats de la faune sauvage.

Systèmes de production	Superficie estimée en km ² (en % de la région)	Population agricole (en % de la région)	Principaux moyens d'existence	Observations sur la vulnérabilité
Groupe à dominante agricole				
Système arboricole (de la Côte d'Ivoire au Ghana, et du Nigeria et du Cameroun principalement en zone humide)	559 440 km ² (7,16 %)		Cacao, café, palmier à huile, hévéas, ignames, maïs, travaux non agricoles	La fluctuation des prix des cultures industrielles constitue la principale source de vulnérabilité de ce système où les pertes des productions arboricoles et vivrières sont rares. <ul style="list-style-type: none"> • Les différences socioéconomiques sont considérables. La fréquence de la pauvreté est faible à moyenne, elle se rencontre surtout parmi les très petits agriculteurs et les ouvriers agricoles ; • Le potentiel de croissance de ce système est modérément élevé.
Système Cultures à racines et tubercules (de la Sierra Leone à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, au Nigeria et au Cameroun, généralement dans les zones agro-écologiques subhumides et humides)	791 740 km ² (10,13 %)		Ignames, manioc, cultures maraîchères, travaux non agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • La fréquence de pauvreté est faible à moyenne. • Les possibilités de croissance agricole et de réduction de la pauvreté sont moyennes, en effet les technologies appropriées n'ont pas encore été complètement développées. • Néanmoins, ils existe des possibilités d'exporter de l'huile de palme, la demande urbaine de racines et tubercules est en pleine expansion, et les relations entre l'agriculture et les activités non agricoles sont relativement meilleures qu'ailleurs.
Système mixte (Céréales et tubercules) (de la Guinée au nord du Cameroun à travers le nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria)	1 366 030 km ² (17,48 %)		Mais, sorgho, mil, manioc, ignames, cultures maraîchères, bovins	<ul style="list-style-type: none"> • Le principal risque est la sécheresse. • L'incidence de la pauvreté est faible, le nombre de pauvres reste modeste et le potentiel de réduction de la pauvreté est moyen. • Les perspectives de croissance agricole sont excellentes et il pourrait devenir le grenier de l'Afrique et une importante source de revenus d'exportation.
Groupe à dominante pastorale				
Système agropastoral mil/sorgho (généralement dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Niger)	1 016 170 km ² (13,00 %)		Sorgho, mil, légumineuses à grain, sésame, bovins, moutons, chèvres, volaille, travaux non agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • La première source de vulnérabilité est la sécheresse, qui peut entraîner la destruction des récoltes, l'affaiblissement des animaux, et finalement les ventes de biens. • La pauvreté est très répandue et souvent forte. • Les possibilités de réduction de la pauvreté sont limitées. • Le potentiel de croissance agricole est aussi assez faible et représente un vrai défi.

Systèmes de production	Superficie estimée en km ² (en % de la région)	Population agricole (en % de la région)	Principaux moyens d'existence	Observations sur la vulnérabilité
Système pastoral	1 155 240 km ² (14,79 %)		Bovins, chameaux moutons, chèvres, montants envoyés par les proches	<ul style="list-style-type: none"> Le principal risque est lié à la grande variabilité du climat qui entraîne de nombreuses périodes de sécheresse. Les différences socioéconomiques sont très fortes - de nombreux éleveurs perdent parfois presque tous leurs animaux à cause des sécheresses ou du vol de bétail. La pauvreté est importante et les possibilités de la réduire sont faibles. Le potentiel de croissance agricole est limité.
Groupe à agriculture dispersée				
Système aride dispersé (des zones arides et semi-arides qui s'étendent de la Mauritanie au nord du Mali, du Niger et du Tchad)	2 480 360 km ² (31,74 %)		Maïs irrigué, cultures maraîchères, palmier dattiers, bovins, travaux non agricoles	<ul style="list-style-type: none"> La pauvreté est très fréquente et souvent forte, spécialement après les périodes de sécheresse. Les possibilités de croissance de la production agricole et de réduction de la pauvreté sont faibles.
Système axé sur la forêt (la forêt humide du Sud Est du Cameroun)	171 800 km ² (2,20 %)		Céréales, arachides, manioc, jachères, produits de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> La circulation monétaire est plus faible que dans les autres systèmes. La pauvreté est étendue et son niveau est dans certains endroits très élevé. Le potentiel de croissance agricole est modéré, malgré l'existence de grandes superficies non cultivées et une pluviométrie élevée, on ne s'attend pas à une croissance des rendements dans un futur proche. Le développement de ces zones requiert une gestion prudente des risques environnementaux notamment la fragilité des sols et la perte des habitats de la faune sauvage.
Groupe à agriculture concentrée				
Système irrigué (les grands périmètres irrigués, l'irrigation à partir des crues en bordure des fleuves dans les zones fadama de l'ouest-africain)	123 660 km ² (1,58 %)		Riz, coton, cultures maraîchères, cultures pluviales, bovins, volaille	<ul style="list-style-type: none"> Les pertes de récolte sont rares mais les conditions de subsistance sont sujettes aux pénuries d'eau, aux incidents techniques sur les périmètres et à la détérioration du rapport coût des intrants/prix des produits. De nombreux périmètres d'état sont aujourd'hui en crise; Toutefois, ils représenteront un bon potentiel de croissance lorsque les problèmes institutionnels auront été résolus. La fréquence de la pauvreté est moins forte dans ce système que dans les autres et le nombre absolu de pauvres y est faible.

Systèmes de production	Superficie estimée en km ² (en % de la région)	Population agricole (en % de la région)	Principaux moyens d'existence	Observations sur la vulnérabilité
<p>Système pêche artisanale côtière de la Gambie à la région de Casamance au Sénégal, le long des côtes de Guinée Bissau, de Sierra Leone, du Liberia, de Côte d'Ivoire et du Ghana vers le Nigeria et le Cameroun</p>	131 850 km ² (1,69 %)		Pêche maritime, noix de coco, noix d'anacardier, banane, igname, fruits, chèvres, volaille, travaux non agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Bien qu'il existe des différences socioéconomiques très importantes, la pauvreté est à l'heure actuelle assez peu importante. • Les possibilités de réduction de la pauvreté et de croissance de la production agricole sont limitées.

Annexe 3 : Superficies cultivables et cultivées en Afrique de l'Ouest

	Superficies cultivables	Superficies cultivées (2002)	Potentiels agricoles
Bénin	7 000	2 815	40 %
Burkina Faso	9 000	4 400	49 %
Cameroun	n.d.	7 160	-
Cap Vert	n.d.	45	-
Côte d'Ivoire	21 000	6 900	33 %
Gambie	430	255	59 %
Ghana	10 000	6 331	63 %
Guinée	6 000	1 540	26 %
Guinée Bissau	1 100	548	50 %
Liberia	n.d.	600	-
Mali	43 700	4 700	11 %
Mauritanie	1 000	500	50 %
Niger	16 500	4 500	27 %
Nigeria	61 000	33 000	54 %
Sénégal	3 800	2 506	66 %
Sierra Leone	5 360	600	11 %
Tchad	19 000	3 630	19 %
Togo	3 400	2 630	77 %
Total	208 290	74 855	36 %*

Source : FAO, Aquastat 2005

* Hors Cameroun, Cap Vert et Guinée

Annexe 4 : Projections pour le développement de l'irrigation en Afrique de l'Ouest

Pays	Potentiel d'irrigation	1994-96			2015			2030		
		Superficies irriguées (milliers ha)	Intensité culturale (%)	Superficies cultivées (milliers ha)	Superficies irriguées (milliers ha)	Intensité culturale (%)	Superficies cultivées (milliers ha)	Superficies irriguées (milliers ha)	Intensité culturale (%)	Superficies cultivées (milliers ha)
BENIN	300	1	158	2	4	155	6	6	153	9
BURKINA FASO	164	24	160	39	28	170	48	33	180	59
CAMEROUN	240	33	85	28	38	90	34	42	100	42
TCHAD	935	13	85	11	15	100	15	16	120	20
COTE D'IVOIRE	475	69	85	59	92	100	92	113	120	135
GHANA	1 900	4	100	4	4	110	5	5	120	6
GUINEE	520	93	80	74	103	100	103	114	110	125
LIBERIA	600	3	85	3	3	90	3	4	100	4
MALI	560	129	200	258	157	200	315	183	200	365
MAURITANIE	221	91	150	137	101	150	151	108	150	163
NIGERIA	3 137	249	100	249	304	110	334	380	120	456
NIGER	270	66	90	60	74	100	74	82	110	91
SENEGAL	400	71	73	52	96	85	82	118	100	118
SIERRA LEONE	807	32	100	32	32	100	32	32	100	32
TOGO	180	8	106	8	9	114	10	10	123	12
TOTAL	10 709	887	129	1 016	1 061	144	1 304	1 247	156	1 638

Source : Sonou Moïse (2000)

Annexe 5 : Population travaillant dans le secteur rural

Population active du secteur rural (en milliers de personnes)			% total de la population active	
Nom du pays	1979-1981	2003	1979-1981	2003
Bénin	1 122	1 568	68	51
Burkina Faso	3 343	5 609	92	92
Cameroun	2 693	3 729	73	56
Cap Vert	35	41	37	21
Cote d'Ivoire	2 239	3 118	65	46
Gambie	283	564	84	78
Ghana	3 154	5 881	61	56
Guinée	2 205	3 459	91	83
Guinée-Bissau	323	527	87	82
Liberia	583	844	77	66
Mali	3 242	4 826	89	79
Mauritanie	551	673	71	52
Niger	2 455	4 777	91	87
Nigeria	14 327	1 5178	54	31
Sénégal	2 051	3 296	81	73
Sierra Leone	874	1 119	70	61
Tchad	1 903	2 831	88	72
Togo	743	1 210	69	58
Afrique de l'Ouest	42 126	59 250		

Source: World Bank- World Development Indicators database 2005, FAOSTAT

Annexe 6 : Droits de douane dans l'espace CEDEAO - Mauritanie

	TEC UEMOA	Cap Vert	Gambie	Ghana	Guinée	Mauritanie	Nigeria
Pommes de terre	20	35,45	18	39,29	17	5	100
Tomates (fraîches ou réfrigérées)	20	10	18	20	17	10	100
Oignons (frais ou réfrigérés)	20	25,69	18	20	17	10	100
Concentré de tomate (en gros)	10	10		20	17	13	
Conserves à base de tomate	20	10	10-18	20	17	13	
Céréales (non spécifiées)					17-24		
Blé	5	5	18	20	7		5
Préparation de céréales					17-32		
Farine de blé	20	15	18	40		5	Interdiction d'importation
Pâtes alimentaires	20	37,92	18	20		20	
Pain, gâteaux, biscuits	20	42,12	18	40		20	
Viande (non spécifiée)					2-17		
Viande de bœuf	20	50	18	20		20	Interdiction d'importation
Viande de volaille	20	50	18	39,31		20	Interdiction d'importation

Source : Gret (2005) : Impacts de l'Accord de partenariat économique UE – Afrique de l'Ouest

Annexe 7 : Niveaux géographiques et structuration institutionnelle

Niveaux	Organisation territoriale	Services Techniques	Société Civile	Cadres de concertation
National/ Central	Etat	Ministère Direction générale, centrale et nationale	Union, Fédération des Coopératives, Associations, Syndicats, Chambres d'Agriculture, ONG, etc.	Comités, Conseils nationaux
Régional	Région, Province, Préfecture, Département, Willaya	Direction régionale, départementale	Union, Fédération de coopératives, Association syndicats, Chambres d'Agriculture, ONG, etc.	Comités et Conseils régionaux
Sous-régional	Département, Préfecture, Sous-préfecture, Cercle	Circonscription District, Secteur et Sous-secteur	Chambres et Union préfectorales, syndicats	
Local	Commune Municipale Arrondissement Secteur	Bureau Sous-secteur Zone Poste	Coopérative Groupement Association syndicats	Comité Conseils locaux
Micro-local	Canton Village Quartier Secteur		Association Exploitation agricole	Comité

Source : FAO, Division du Développement Rural (2006)